RAPPORT ANNUEL

2018

Conseil des industriels laitiers du Québec inc.

TABLE DES MATIÈRES

4 MISSION DU CILQ
5 MESSAGE DU PRÉSIDENT
6 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CILQ
7 ENTREPRISES MEMBRES DU CILQ
8 PORTRAIT DES ENTREPRISES MEMBRES
10 MEMBRES ASSOCIÉS DU CILQ
12 PERMANENCE

13 ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DE 2018

14 Modernisation du système laitier canadien
16 Commerce international – AECG , PTP-GP, ALENA , ACEUM , MERCOSUR/ALLIANCE DU PACIFIQUE
20 Plan national de commercialisation du lait
22 Négociation de la CMML
25 Lait biologique
26 Bien-être animal
27 Réglementation du prix de consommation du lait
28 Politique alimentaire du Québec
29 Communication avec les membres
30 Relation avec les partenaires de l'industrie et réflexion statégique
31 Gouvernance du CILQ
32 Gestion de l'association
35 Événements du CILQ
37 Comités de travail du CILQ
38 Participation du CILQ aux comités d'industrie
40 Participation du CILQ aux organismes du milieu
41 Novalait
43 FDTA
44 À table emploi
45 Éco entreprise QC
46 Centre d'expertise fromagère du Québec
47 Concours Sélection Caseus
48 Programme Don de lait

2018

RAPPORT ANNUEL

Le nombre d'entreprises laitières en opération au Québec, dans le secteur du lait de vache est stable depuis quelques années. En 2018, nous avons accueilli quatre nouvelles entreprises parmi nos membres : Ferme Gasper, Ferme Natibo, Fromagerie Le Campagnard et Fromagerie Le Mouton Blanc. Le CILQ compte donc 83 entreprises membres qui ont transformé 51% du lait de vache transformé au Québec, au cours de l'année laitière 2017-2018. De plus, le Conseil regroupe des entreprises de tailles très variées : multinationales, entreprises régionales, fromageries artisanales ou producteurs-transformateurs. Voici quelques données qui offrent un bon aperçu de la taille des entreprises membres du CILQ et de leur répartition géographique.

TYPES DE LIVRAISONS DE LAIT AUX ENTREPRISES

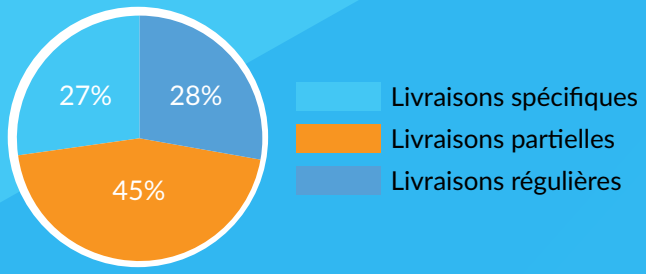

LA MISSON DU CILQ

Le Conseil des industriels laitiers du Québec doit contribuer au développement économique, social et professionnel de l'ensemble de ses membres, dans le respect de l'équité et d'un développement dynamique et structuré de l'industrie québécoise

LES PRINCIPAUX MANDATS DU CILQ

- Contribuer au développement des affaires et des marchés et assurer la compétitivité de l'industrie laitière.
- Contribuer à l'augmentation de la productivité et de la rentabilité des entreprises membres et de l'industrie.
- Contribuer au développement professionnel des personnes impliquées.
- Gérer efficacement, de façon responsable, le CILQ.

LES CHAMPS D'ACTION

- Les approvisionnements de lait
- Le cadre réglementaire (sanitaire, commercial et environnemental)
- La promotion de l'industrie et de ses produits
- Le savoir scientifique et technologique
- Le réseautage, les relations d'affaires, la connaissance de l'industrie

LES ACTIONS

NEGOCIER
REPRESENTER
INFORMER
FINANCER
INSTRUIRE
ADMINISTRER

LES PRODUITS

- Des conventions d'approvisionnement satisfaisantes et un approvisionnement satisfaisant de nos membres et l'industrie ;
- Des règlements et règles compatibles avec le développement des membres et de l'industrie québécoise ;
- Un savoir scientifique et technique d'avant-garde dans le milieu et répondant aux besoins des membres ;
- Des activités de promotion qui accroissent la vente de nos produits et la notoriété de notre industrie ;
- Des activités de réseautage et de relations d'affaires qui dynamisent le milieu ;
- Une information aux membres pertinente et rapide ;
- Des avis conseils et du dépannage ;
- Une association appréciée de ses membres et saine au point de vue financier.

LA MISSION DU CILQ

ALAIN CHALIFOUX

PRÉSIDENT DU CONSEIL

La présidence du conseil d'administration du CILQ n'est pas une job de tout repos, laissez-moi vous le dire. Le PTPGP, la réouverture de l'ALÉNA, le renouvellement de la CMML, la Stratégie nationale sur les ingrédients, le nouveau guide alimentaire, la politique bioalimentaire du MAPAQ, la planification stratégique du CILQ… que de dossiers majeurs pour l'industrie laitière en 2018.

Notre permanence n'a pas chômé et je tiens à souligner leur excellent travail et leur engagement envers le CILQ. Il en est de même pour mes collègues membres du Conseil d'administration. Je les remercie pour leur implication dans les débats du conseil d'administration et de leur support pour orienter les actions de celui-ci. Cela demande temps et ouverture d'esprit envers l'autre. Nous avons une bonne équipe d'administrateurs où grandes, micro et moyennes entreprises se côtoient, discutent et font consensus sur les actions du CILQ dans les différents domaines d'intérêts pour le secteur laitier. Cette mixité d'entreprise donne de la crédibilité au CILQ et je suis fier de ce résultat.

Cette caractéristique du CILQ est toutefois fragile et il est important que tous, artisans, petites, moyennes et grandes entreprises, se reconnaissent dans le CILQ et respectent les besoins de chacun. En 2019, le CILQ va s'assurer de demeurer attentif à préserver ces liens avec ses membres, peu importe leur taille, à comprenne encore mieux leurs besoins et à tenter d'y répondre du mieux possible dans la mesure de ses moyens et de ses obligations légales.

Dans le même ordre d'idée d'unicité, je crois que les temps ont changé, que les confrontations fratricides sont des vestiges du passé et qu'il est maintenant temps que le secteur privé et le secteur coopératif réfléchissent sérieusement à formaliser leurs collaborations. Les deux groupes travaillent de plus en plus étroitement et en collégialité sur la majorité des enjeux sectoriels. Les objectifs des deux groupes sont les mêmes soit le maintien et le développement d'un secteur laitier fort et en croissance.

L'industrie fait face à plusieurs menaces et aura plusieurs défis à relever au cours des prochaines années. Pour ce faire, elle devra, entre autre, se faire entendre haut et fort par les gouvernements provinciaux et fédéraux. Il est donc temps de s'unir pour être plus fort et pour amplifier la voie des fabricants de produits laitiers québécois dans les débats provinciaux et fédéraux.

Le secteur laitier a des forces incontestables : un secteur artisanal dynamique et renommé, des entreprises familiales fortes établies depuis des décennies, des grandes entreprises multinationales implantées solidement au Québec et un secteur coopératif fortement ancré dans le paysage laitier québécois et canadiens. Je ne peux m'empêcher de penser que regrouper cet ensemble aurait une force de représentation considérable et aurait les moyens de répondre aux différents besoins des entreprises du secteur.

Je ne sais pas comment nos amis du milieu coopératif recevront cette invitation à une plus grande et étroite collaboration mais j'espère qu'ils la recevront positivement. Au Conseil, nous sommes prêts à aller plus loin dans notre collaboration avec les coopératives.

Avant de conclure, je veux prendre quelques minutes pour vous informer que le CILQ a réalisé au cours des douze derniers mois un exercice de planification stratégique afin de réfléchir sur sa mission et ses champs d'action ainsi que sur comment mieux répondre aux besoins de ses différents membres peu importe leur taille ou leur domaine d'activité. Il s'est également engagé dans un exercice de planification stratégique filière avec ses partenaires que sont Agropur et les Producteurs de lait du Québec. Les résultats de cet exercice vous seront présentés pendant la présente assemblée.

Je vous souhaite une excellente assemblée annuelle. Je vous remercie de prendre le temps de participer à cette 56e AGA du CILQ.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CILQ

ALAIN CHALIFOUX
Président du Conseil
Maison Riviera

JEAN PROVENCHER
1er Vice-Président
Laiterie de Coaticook

JULIE PAQUIN
2e Vice-présidente
Saputo Produits Laitiers Canada

CAROLE THIBAULT
2e Vice-présidente
Danone

GILLES FROMENT
Secrétaire – Trésorier
Parmalat Canada

ADMINISTRATEURS

GILLES BLACKBURN
Fromagerie Blackburn

ROGER BERGERON
Fromagerie Bergeron

LUC BOIVIN
Fromagerie Boivin

STEPHANIE DUCHESNE
Kraft Heinz Canada ULC

NORMAND DUPERRÉ
Laiterie de La Baie

LUC GIGUÈRE
Parmalat Canada

MARTIN JR GUILBAULT
(jusqu'au 1er décembre 2018)
Fromagerie du Champ à la meule

DOMINIQUE MATHIEU
Smucker's Food

DAVE PARADIS
Saputo Inc

ANDRÉ ST-AMOUR
Yoplait Liberté Canada

MEMBRES DU CILQ EXERCICE 2018

Aliment la Bourgeoise
Corporation des moines bénédictins
Danone
Ferme Gasper
Ferme Maskita
Ferme Natibo
Ferme Vallée Verte 1912
Fromabitibi
Fromage au village (Le)
Fromage Warwick
Fromagerie Au gré des champs
Fromagerie au pays des bleuets
Fromagerie Baluchon
Fromagerie Bergeron
Fromagerie Blackburn
Fromagerie Boivin
Fromagerie de la Bourgade
Fromagerie des Basques
Fromagerie des Cantons
Fromagerie des Grondines
Fromagerie du Champ à la Meule
Fromagerie du Charme
Fromagerie La Chaudière
Fromagerie du Domaine Féodal
Fromagerie du Littoral
Fromagerie du Pied-de-Vent
Fromagerie du Presbytère
Fromagerie du Terroir de Bellechasse
Fromagerie et crémerie International St-Jacques
Fromagerie et chèvrerie la Cabriole
Fromagerie Ferme des Chutes
Fromagerie Fritz Kaiser
Fromagerie Gilbert
Fromagerie La Pépite d'Or
Fromagerie La Station
Fromagerie La Suisse normande
Fromagerie La tête sur le bio
Froomagerie la Vache à Maillotte
Fromagerie L'Ancêtre
Fromagerie L'Autre Versant
Le Campagnard
Fromagerie Le Détour (2003)
Fromagerie Le Métayer
Le Mouton blanc
Fromagerie Lehmann
Fromagerie Les Folies Bergères
Fromagerie Les Rivières
Fromagerie Marie Kadé
Fromagerie Médard
Fromagerie Montebello
Fromagerie Nouvelle France
Fromagerie Polyethnique
Fromagerie Port-Joli
Fromagerie Proulx (1985)
Fromagerie P'tit Plaisir
Fromagerie P'tit Train du Nord
Fromagerie Qualité Summum
Fromagerie Rang 9
Fromagerie Roy
Fromagerie St-Fidèle
Fromagerie St-Laurent
Fromageries Victoria
Fromageries Bel Canada
Fromages de l'Île d'Orléans
Fromages Latino
Fromagiers de la Table ronde
Kerry Québec
Kraft Heinz Canada ULC
Laiterie Chagnon
Laiterie Chalifoux & Riviera 1920
Laiterie Charlevoix
Laiterie de Coaticook
Laiterie de La Baie
Laiterie de l'Outaouais
Laiterie des Trois-Vallées
Laiterie Royala
Maison d'affinage Maurice Dufour (La)
Moutonnière (La)
Normandinoise (La)
Parmalat Canada
Pinte (La)
Saputo Produits laitiers Canada
Smucker Food Canada
Trappe à fromage de l'Outaouais (La)
Yoplait Liberté Canada

Nouveau membre

PORTRAIT DES ENTREPRISES MEMBRES DU CILQ

RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR CATEGORIE DE VOLUME 2017-2018 (régulier)

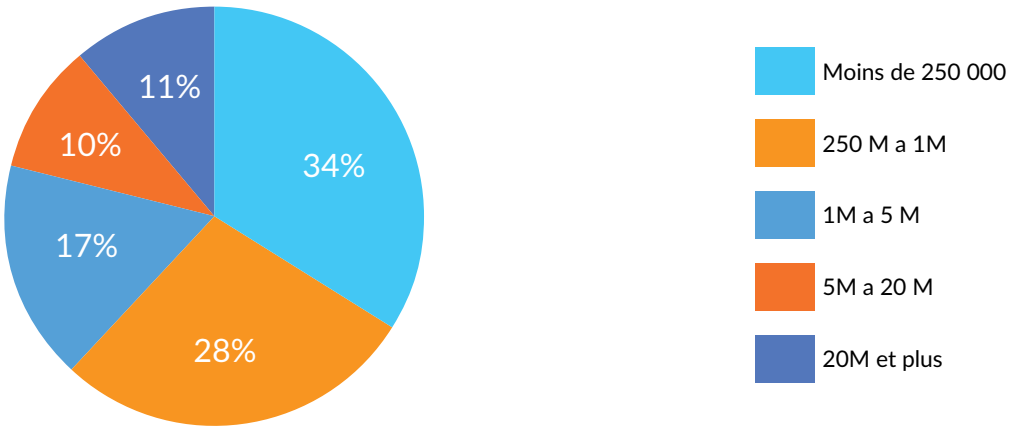

RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR CATEGORIE DE VOLUME 2017-2018 (biologique)

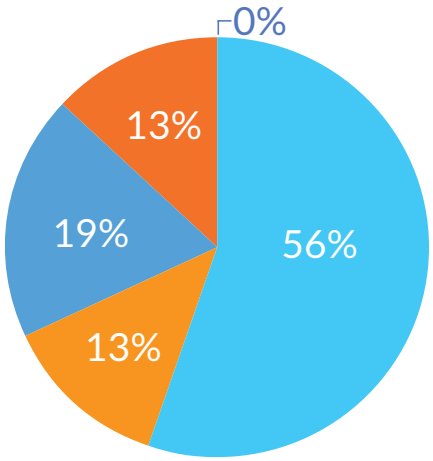

PART DU QUÉBEC DANS LA TRANSFORMATION FROMAGÈRE AU CANADA

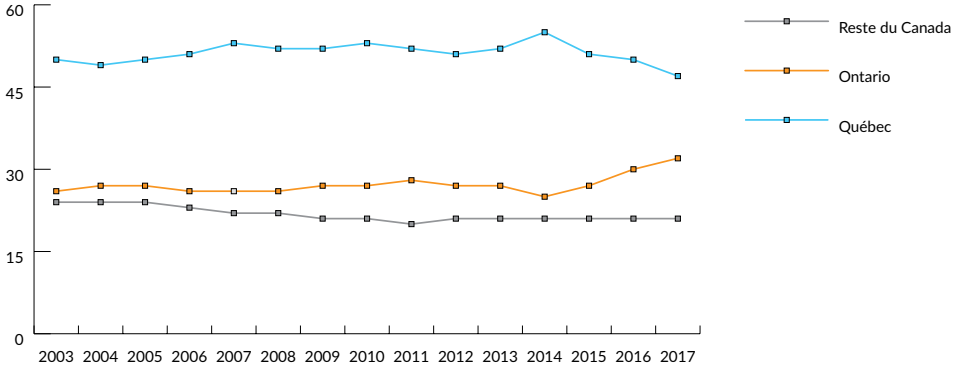

UTILISATION DU LAIT RÉGULIER PAR CLASSE AU QUÉBEC

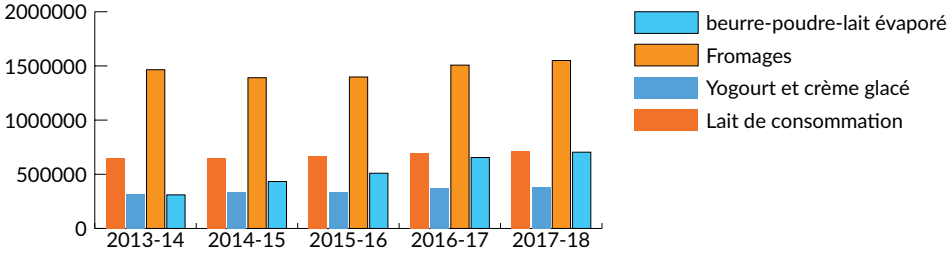

* La production de fromage cottage est non comprise
Source : Statistique Canada
Calculs réalisés par AAC-DIA. Compilation CILQ

ÉVOLUTION DE LA PART DU QUÉBEC DANS LA FABRICATION DU CHEDDAR AU CANADA

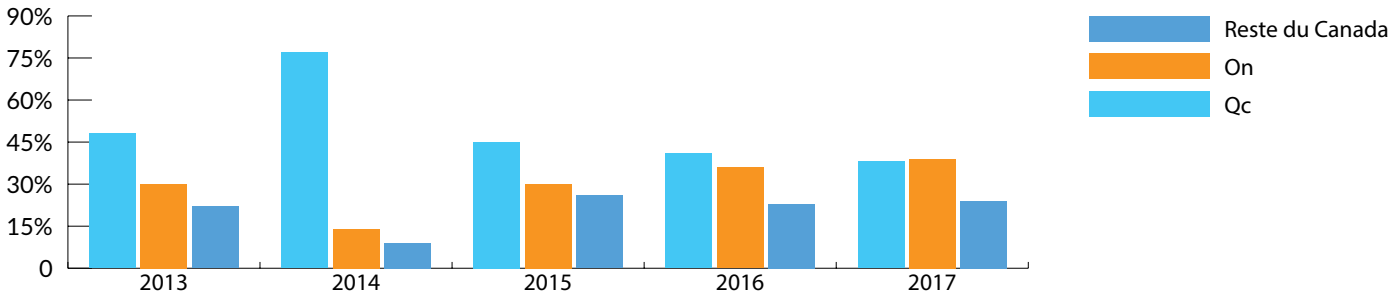

ÉVOLUTION DE LA PART DU QUÉBEC DANS LA FABRICATION DU MOZZARELLA AU CANADA

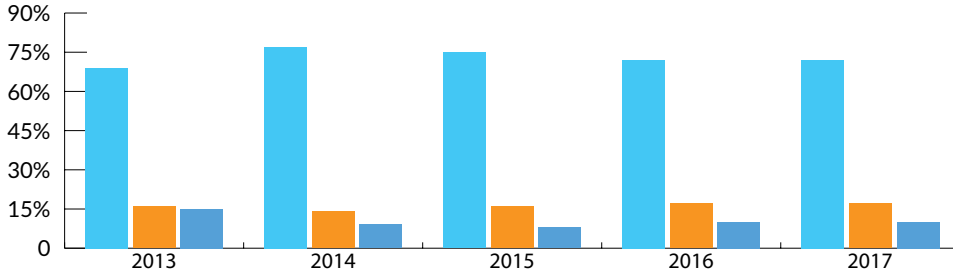

ÉVOLUTION DE LA PART DU QUÉBEC DANS LA FABRICATION DU FROMAGE DE SPÉCIALITÉ AU CANADA

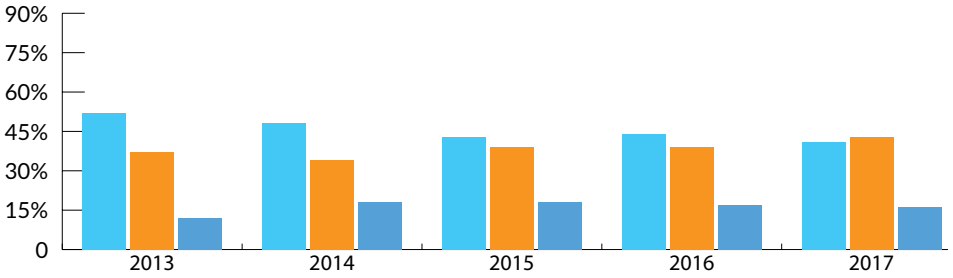

ÉVOLUTION DE LA PART DU QUÉBEC DANS LA FABRICATION DE YOGOURT AU CANADA

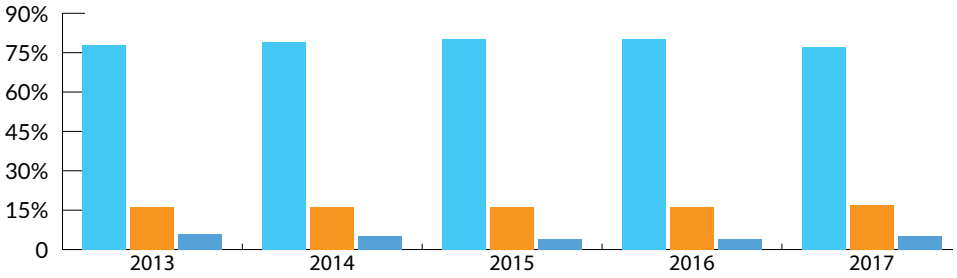

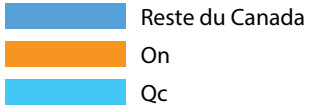

Source : Statistique Canada
Calculs réalisés par AAC-DIA. Compilation CILQ

LES MEMBRES ASSOCIÉS

SOPHIE DESNOYERS
RESPONSABLE DU
COMITÉ DIRECTEUR

Le CILQ permet également de rencontrer et de développer des liens d'affaires, tant pour les entreprises qui offrent des biens ou services à l'industrie laitière québécoise entre eux, qu'aux membres réguliers. Les membres associés du CILQ bénéficient de contacts privilégiés avec les industriels laitiers et leurs membres associés et ont accès à une information de qualité sur le secteur.

Le nombre de membres associés a diminué de 52 à 47 en 2018. Les entreprises suivantes n'ont pas renouvelé leur adhésion ou ont fusionné : Constant America inc, GMD Consultant, Groupe conseil Taima inc, IFM efector Canada Inc. LACTOPUR inc, Liqui-Box, Paralel Agroalimentaire. Le Conseil a cependant accueilli les nouveaux membres suivants : Diversey et Frare & Gallant Ltée. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous vous invitons à privilégier les relations d'affaires avec eux, ainsi qu'avec tout membre associé dont la liste des noms par catégorie est disponible sur le site Internet du CILQ.

Suite à la fusion de l'ancien comité directeur des membres associés et du comité congrès, le nouveau Comité directeur a travaillé en collaboration avec la permanence du CILQ afin d'élaborer et de planifier les activités sociales, de formation et de communication du CILQ.

Le Comité directeur travaille tout au long de l'année afin d'offrir les meilleures activités et formations possibles et transmettre les informations pertinentes. Pour ce faire, la collaboration de tous les membres est nécessaire. Ainsi, nous vous invitons à nous transmettre à tout moment vos idées d'activités ou de formation, ainsi que toute information pertinente, incluant la reconnaissance d'un membre, l'arrivée d'un nouvel employé clé, etc.

Aussi, les membres qui désirent s'impliquer de façon plus sporadique, sans être membre du Comité directeur, sont les bienvenus. Pour ce faire, vous pouvez notamment vous joindre au groupe privé sur LinkedIn créé sous le nom « Membres associés CILQ ». Afin de vous ajouter audit groupe, vous pouvez contacter un des membres du Comité notamment par l'intermédiaire de ce réseau, ou transmettre directement une invitation à l'un des membres du Comité afin qu'il puisse vous inviter à rejoindre le groupe.

Au cours de l'année 2018, des changements importants à la formule du tournoi de golf ont été apportés. Il en est de même pour le congrès, avec un programme pour les enfants et une nouvelle application Congrès. Ces changements ont été accueillis positivement par les membres. Par ailleurs, les participants aux événements tenus par le CILQ sont généralement sollicités afin de répondre à un court sondage. Ces sondages ne prennent généralement que quelques minutes à compléter et nous perment de recueillir les commentaires afin d'améliorer les activités offertes. Nous vous invitons à y répondre en grand nombre et vous remercions d'avance de votre collaboration. Ce petit geste constitue une source importante d'informations pour le Comité et un outil de travail précieux.
Le Comité regroupe actuellement les membres suivants: Sophie Desnoyers (Fortier, d'Amour, Goyette), qui agit à titre de responsable, Jani Beauchamp (OmniChem), Luc Boivin (Fromagerie Boivin), Alain Chalifoux (Maison Riviera), Éric Chatigny (Écolab), Dany Ethier (Groupe Sani-Marc), Dominique Mathieu (Smucker), Luc Millette (Scholle), Cynthia Rivard (EBR), Charles Langlois, Yolaine Villeneuve et Geneviève Lesage.(CILQ)

Finalement, nous vous rappelons que la force d'un réseau réside notamment dans le nombre de membres qu'il compte et dans la participation active de ceux-ci. Le Comité directeur est une voie privilégiée pour vous représenter au sein du CILQ. Par conséquent, n'hésitez pas à communiquer par courriel, téléphone ou autre, avec l'un de ses membres et à inviter de nouvelles entreprises à se joindre aux membres associés du CILQ.

C'est un honneur pour moi de vous représenter au sein du Comité et de collaborer au succès de ce merveilleux domaine qu'est l'industrie laitière. Soyons fiers de cette industrie!

MEMBRES ASSOCIÉS DU CILQ EXERCICE 2018

Accès Ingrédients - R.A. Chisholm
Agat Laboratoires
Alain Royer Consultant Inc.
Alifab
Aliments Serval Canada Ltée (Les)
ATLQ
Automatisation Pike
Banque Nationale - Secteur agricole
CAP Expert (Service de Gestion Danric)
Cargill Animal Nutrition - Div. Cargill Limited
Centrifuges Unlimited Inc
CIMCO Réfrigération
Diversey
Duropac
E.B.R. inc.
Écolab Agro-Alim & Breuvages
Elopak Canada
Falco technologies inc.
Fédération des caisses Desjardins du Québec
Financement agricole Canada
Foodtec Canada Inc.
Frare & Gallant Ltée
Groupe Agéco
Groupe Export agroalimentaire QUÉBEC - CANADA
Hood Emballages
Industries d'acier inoxydable inc.
Industries Plastipak inc.
Kerry Ingrédients & Flavors
Krohne inc.
Lallemand Specialty Cultures
Laporte Experts - Conseils
OmniChem
Paul-Claude Bérubé, Avocats
Plastiques Silgan Canada
Powerblast Canada
Quadra
Qualtech inc. (Gestion)
SANI-MARC
Saveurs Carmi
Scholle IPN Canada
Sealed Air, Cryovac
Shur-Gain (Nutreco)
Sogenix Groupe Conseil
T.O.C. Alimentaire
Tetra Pak Canada
Transport Petit 1997 inc.
Tuchenhagen Canada inc.

Nouvelles entreprises

LA PERMANENCE DU CILQ

CHARLES LANGLOIS
Président-directeur général

Dossiers principaux :
Négociation de la CMML
Dossiers nationaux
Porte-parole du CILQ
Relation gouvernementale
Relation avec les partenaire daffaire
Gestion du CILQ
Novalait
FDTA

YOUENN SOUMAHORO
(jusqu'à avril 2018)
Économiste

Dossiers :
Rercherche économique
Suivis de l'application de la CMML
Responsable des comités sous la CMML
Approvisionnement du lait
Qualité du lait
Responsable du dossier des laiteries

GENEVIÈVE LESAGE
Adjointe aux événements

Dossiers :
Site Web
Répertoire en ligne
Organisation des événements
Organisation des événements, des formation et le soutien technique pour le CEFQ

YOLAINE VILLENEUVE
Directrice – Affaires publiques et corporatives

Dossiers :
Communications
Programme Don de lait
Centre d'expertise fromagère du Québec (CEFQ)
Concours Sélection Caseus
Comité directeur des membres associés
Responsable du bon fonctionnement du bureau

MÉLANIE MERCIER
Adjointe à la comptabilité et à l'administration

Dossiers :
Comptabilité et tenue de livres
Soutien aux incriptions des événements
Support à la compabilité et tenue de livres pour le CEFQ

YVES-BERTRAND NDZANA NGORBO
(depuis le 30 octobre 2018)
Directeur - Affaires économiques

Dossiers :
Comité technique
Analyse des échantillons de lait pour fins de paiement
Don de lait
Rercherche économique
Suivis de l'application de la CMML
Responsable des comités sous la CMML
Approvisionnement du lait
Qualité du lait
Responsable du dossier des laiteries

LES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DE 2018

MODERNISATION DU SYSTÈME LAITIER CANADIEN

La poursuite des travaux sur la modernisation du système laitier canadien est un dossier qui a monopolisé passablement d'énergie en 2018 et demandé un fort exercice de concertation entre les quatre associations de transformateurs laitiers au Canada, soit l'Association des transformateurs laitiers du Canada (ATLC), l'Ontario Dairy Council (ODC), le Western Dairy Council (WDC) et le Conseil des industriels laitiers du Québec. Le travail d'équipe réalisé par celles-ci mérite d'être salué.

Objectifs 2018

- Poursuivre l'implication dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale sur les ingrédients (SNI).
- Suivre et participer aux différents travaux de mise en œuvre.
- Participer aux groupes de travail de la SNI (Allocation du lait, croissance des marchés).
- Suivre l'application de l'Entente.
- Entamer des discussions sur la possibilité de modifier le système de paiement du lait pour que le prix des protéines porte sur la composition en protéine vraie.

Mise en œuvre de la Stratégie nationale sur les ingrédients, suite et fin :
Rappel des principaux éléments de la Stratégie nationale sur les ingrédients (SNI) convenus entre les producteurs et les transformateurs et mis en application en février 2017 :

- Nouvelle formule d'ajustement des prix pour les classes 2 à 4;
- Baisse du prix de la protéine pour les classes 3a et 3c1 (-8%);
- Ajustement du prix de la protéine pour les classes 3b (-1$/kg) et 3d (1,50$/kg) (septembre 2016);
- Ajustement du prix de la matière grasse pour les classes 1 à 4 (0,15$/kg);
- Nouvelle classe d'ingrédients, classe 7;
- Processus de renouvellement de l'entente;
- Mécanisme de facturation harmonisée, ratio de facturation pour les classes 2 à 4;
- Création de 3 groupes de travail;

Rappel des éléments de la SNI non résolus au début 2018 :

- Traitement des pertes de protéines provenant du processus d'ultrafiltration;
- Vérification des transactions interprovinciales d'ingrédients laitiers;
- Mécanisme de suivi et de vérification des déclarations d'utilisation d'ingrédients laitiers;
- Définition et application des ratios de facturation pour les produits de classe 1;
- Traitement des pertes et des laits retours en classe 1;
- Traitement de certaines particularités apparues lors de la mise en application de la SNI;
- Traitement des non acheteurs de lait;
- Traitement des ajustements de prix et des circonstances exceptionnelles.

La mise en application de la SNI a soulevé une série d'enjeux qui n'avait pas été prévue par l'entente initiale ou pas suffisamment approfondie. La résolution de ces enjeux a nécessité une deuxième ronde de négociation producteurs-transformateurs qui s'est étendue sur plusieurs mois et a nécessité plusieurs rencontres de négociation et techniques. La négociation s'est terminée le 26 juin dernier par une entente qui a résolu l'ensemble des enjeux en suspend au début de 2018.

Le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL), l'Organisation de supervision de l'Entente P5 (OS du P5) et la Mise en commun du lait de l'Ouest (MCLO) ont adopté l'entente en juillet. Le processus de mise en application de l'entente s'est étendu de septembre 2018 à janvier 2019 et la mise en œuvre de la SNI est maintenant complétée. Il ne reste que la mise en opération du système national de suivi et de vérification des transactions d'ingrédients.

Le CILQ a été activement impliqué comme membre du comité de négociation et des différents comités d'experts qui ont soutenu la négociation et la mise en application de l'entente. L'Entente a été jugée comme un bon compromis entre les producteurs et les transformateurs.

Protéine totale versus protéine vraie :
Le système de paiement du lait a également évolué en 2018 et ce, à la grande satisfaction des transformateurs. Ainsi, la 2e ronde de négociation sur la SNI a permis aux producteurs et transformateurs, disposer d'un système de paiement du lait fondé sur la protéine totale vers un système fondé sur la protéine vraie. Cette modification au système de paiement a été mise en œuvre en septembre 2018 et a modifié la répartition du prix du lait entre la protéine et les autres solides. Toutefois, les effets de ce changement dans la structure de prix a été réalisé sans impact pour les producteurs et les transformateurs.

COMMERCE INTERNATIONAL : AECG , PTP-GP , ALENA

Les relations commerciales du Canada avec ses pays partenaires ont, une fois de plus, perturbé l'environnement d'affaire du secteur laitier en 2018. La mise en œuvre de la première vague de contingents tarifaires de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG), l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), convenu au printemps 2018, et le remplacement de l'ALÉNA par l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACÉUM), à l'automne 2018, sont autant d'accords qui risquent d'ébranler le secteur laitier au cours des six à sept prochaines années. Ces accords coûteront des milliards à l'ensemble de l'industrie, sans oublier que l'ACÉUM force l'industrie à repenser la SNI et met un frein à la capacité du secteur laitier d'exporter certains de ses produits; du jamais vu dans l'histoire des accords de libre-échange. Les paragraphes qui suivent vous traceront un portrait des activités du CILQ dans ces dossiers en 2018.

AECG entre le Canada et l'Union européenne :

Objectifs 2018

- Suivre l'évolution de l'utilisation des contingents tarifaires de fromages européens par les petites entreprises.
- Intervenir, si nécessaire, auprès des autorités concernées pour trouver des solutions qui assureront que les contingents tarifaires (CT) de fromages alloués aux petites entreprises puissent être utilisés par ces dernières de manière rentable.

L'AECG entre l'Union européenne et le Canada étant en vigueur et la méthode d'allocation des CT ayant été décidée en 2017, peu d'actions ont été posées par le CILQ au cours de l'année en regard de la mise en œuvre de cet accord. L'essentiel des actions du CILQ a porté sur le suivi du taux d'utilisation des CT, l'information aux membres sur l'allocation des CT et les avis sur les délais d'application pour l'accès à ces CT.

Tout au cours de l'année, lorsque l'occasion s'y portait, le CILQ a poursuivi ses efforts de sensibilisation d'Affaires mondiales Canada (AMC) et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) sur les éléments suivants:

- La lourdeur des mesures administratives et de contrôles exigées par le gouvernement fédéral en relation avec la gestion des CT, particulièrement pour les petites entreprises.
- L'impossibilité pour les petites entreprises de rentabiliser les CT reçus, compte tenu des faibles volumes obtenus et de l'importance des charges administratives demandées.
- Les conséquences d'avoir attribué 50% des CT aux détaillants au lieu des transformateurs laitiers.
- Les impacts de l'accroissement des importations de fromage en provenance d'Europe, sur les fromageries québécoises et canadiennes.

Accord du PTPGP :

Objectifs 2018

- Informer les membres du contenu de cette entente de libre-échange.
- Prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que le régime d'allocation des contingents tarifaires qui sera mis en place réponde aux besoins des transformateurs laitiers québécois (allouer les CT laitiers du
- PTPGP uniquement aux transformateurs laitiers).
- Prendre les mesures nécessaires pour obtenir des gouvernements fédéral et provincial des programmes qui supporteront la croissance et l'innovation des transformateurs laitiers québécois.

En mars 2018, le gouvernement fédéral concluait un autre accord de libre-échange, le PTPGP, qui ouvrait une fois de plus le marché canadien des produits laitiers aux importations en provenance des pays membres de l'Accord. Contrairement à l'AECG,ce sont, cette fois, l'ensemble des produits laitiers qui sont touchés par les concessions du gouvernement canadien sur l'accès au marché canadien.

Cette entente est survenue un peu à la surprise de tous. Peu d'experts avaient vu venir la résolution des négociations du PTP aussi rapidement, après l'annonce du retrait des États-Unis de ce partenariat. C'est ce qui explique un niveau d'intervention moins intense du CILQ pendant le processus de négociation de ce PTP version 2 sans les États-Unis. Pour le secteur laitier, cet accord reprend le contenu du projet d'accord précédent (PTP) qui n'avait pas été complété du temps de la participation des États-Unis dans ces négociations.

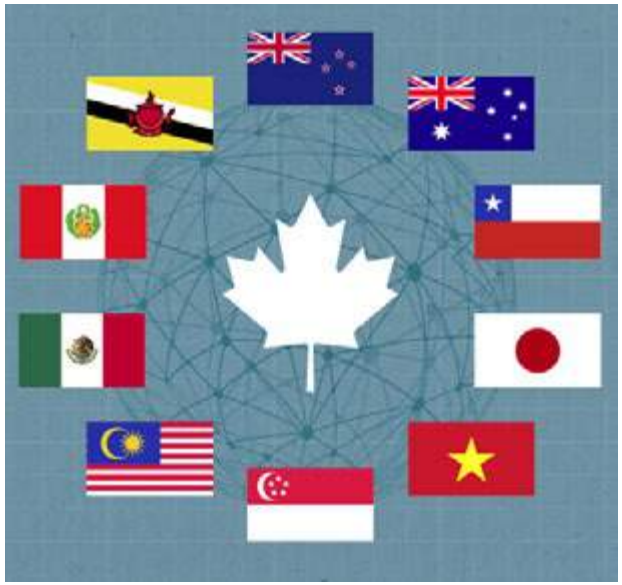

Cet accord concède un autre 3,25 % du marché canadien de produits laitiers aux pays membres de l'Accord. Le gouvernement fédéral a consulté l'industrie en 2018, au cours de l'été, sur les impacts de l'accord et sur la façon de gérer les contingents tarifaires de produits laitiers associés. Le CILQ a produit et déposé un mémoire exprimant son point de vue sur les conséquences de cet accord pour le secteur et sur les moyens de soutenir les transformateurs laitiers pour faire face à l'accroissement des importations de produits laitiers en provenance des pays signataires du PTPGP.

Le CILQ a également transmis au gouvernement fédéral ses recommandations sur la façon d'allouer les contingents tarifaires du PTPGP. Pour développer sa position sur le sujet, il a mis sur pied un comité sur l'allocation des contingents tarifaires du PTPGP qui a élaboré et soumis une recommandation de position au CA, pour approbation, qui a ensuite été présentée au gouvernement fédéral sous forme de mémoire.

Le résultat des travaux du comité a également été présenté aux autres associations de transformateurs laitiers au Canada (ATLC, ODC, WDC) pour tenter de développer une position nationale commune sur cet enjeu. Cet exercice n'a pas été concluant mais a permis à tous de mieux se comprendre et de mieux coordonner les actions des associations respectives. Globalement, même si le CILQ a été déçu que le gouvernement canadien concède encore des accès au marché canadien de produits laitiers aux pays membres du PTPGP, il a été toutefois satisfait du fait qu'Affaires mondiales Canada ait décidé, à la fin de l'automne, d'allouer la vaste majorité des CT du PTPGP pour 2018 et 2019 aux transformateurs laitiers canadiens, tel que souhaité. Le mode de répartition de ces contingents qu'a choisi le gouvernement fédéral n'a toutefois pas fait l'unanimité dans la communauté des transformateurs laitiers.

Enfin, tout au cours de l'année, le CILQ a continué d'informer ses membres en produisant une série de communiqués et d'avis aux membres pour les informer du contenu de l'entente, sur les actions du CILQ sur ce dossier et sur les décisions gouvernementales.

[1]Le Canada a concédé 4,4% du marché canadien des fromages aux pays membres de l'AECG

ALÉNA :

Objectifs 2018

- Suivre l'évolution des négociations sur la modernisation de l'ALÉNA.
- Promouvoir les positions du CILQ sur la modernisation de L'ALÉNA auprès des autorités provinciales et fédérales et du public, si nécessaire.
- Participer activement au Groupe de transformateurs nationaux sur l'ALÉNA.
- Participer aux différentes rondes de négociation afin de supporter le plus efficacement les négociateurs canadiens et démontrer notre intérêt à une résolution de ces négociations compatibles avec les positions du CILQ sur la modernisation de l'ALÉNA.

Le dossier de la modernisation de l'ALÉNA s'est invité dans l'agenda du CILQ en 2018 et a tenu l'association en haleine, tout au cours de l'année.

Le CILQ s'est déplacé à plusieurs reprises en début d'année sur les lieux de négociation (Mexico, Washington, Montréal, etc.) pour suivre de plus près les discussions. Ces déplacements lui ont permis de participer aux « debreifings » quotidiens de l'équipe de négociation du Canada et d'obtenir ainsi une information de première main sur l'état d'avancement des négociations et des enjeux.

Le CILQ a également profité de cette opportunité pour rencontrer, avec ses collègues des autres associations de transformateurs laitiers canadiens, les négociateurs canadiens et des représentants gouvernementaux. Un des objectifs d'être près du lieu des négociations est de pouvoir répondre sur le champs aux questions des négociateurs ou d'avoir des échanges avec ces derniers, advenant des déblocages dans les discussions.

Le processus de négociation a exigé plus de déplacements au début d'année (aux 3-4 semaines). Par la suite, le changement d'approche de négociation à partir de la fin du printemps a toutefois impliqué moins de déplacement à l'étranger, par la suite.

Entre les séances de négociation, le CILQ a eu l'opportunité de rencontrer différents ministres fédéraux et provinciaux pour mieux comprendre les différents aspects des négociations et leur évolution. Ces rencontres ont été également des opportunités de les sensibiliser à nos préoccupations au sujet de ces négociations entre le Canada, le Mexique et les États-Unis.
Au niveau domestique, le CILQ a travaillé en étroite collaboration avec les représentants des autres associations de transformateurs laitiers canadiens (ATLC, ODC et WDC) pour établir une stratégie d'intervention commune dans ce dossier et établir un plan d'action pour promouvoir les intérêts des transformateurs laitiers canadiens. Le Groupe de travail sur le commerce des transformateurs laitiers canadiens, dont le CILQ était membre, a tenu plusieurs rencontres à cet effet.

Le CILQ remercie d'ailleurs ses partenaires pour leur collaboration dans ces dossiers des plus préoccupants pour nos membres respectifs. Malgré cette collaboration, les résultats des négociations sur la modernisation de l'ALÉNA n'ont pas satisfait le CILQ.

Enfin, tout au cours de l'année, le CILQ a maintenu un contact avec ses membres pour les informer le mieux possible de l'état des négociations, dans les limites des ententes de confidentialité qu'il avait signées.

MERCOSUR/ALLIANCE DU PACIFIQUE :

Objectifs 2018

- Suivre l'évolution des négociations du MERCOSUR/ALLIANCE du PACIFIQUE.

La Canada ambitionne d'augmenter ses exportations de 85 milliards de dollars au cours des prochaines années. Le développement de zones de libre-échange entre le Canada et d'autres régions du monde devient, dans ce contexte, nécessaire pour atteindre un tel objectif. Au-delà des ententes de libre-échange qui ont touché de front le secteur laitier au cours des trois dernières années, le Canada compte poursuivre son rythme de développement d'entente de libre-échange avec d'autres régions du monde.

Le CILQ suit de près les actions du gouvernement fédéral à cet égard par sa participation au Groupe de consultation sur les négociations commerciales agricoles (GCNCA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Actuellement, les négociations entre le Canada et le Mercosur et entre le Canada et les pays membres de l'Alliance du Pacifique captent l'attention du CILQ. Ces régions du monde produisent des produits laitiers et viseront probablement à obtenir, eux aussi, un accès au marché canadien de produits laitiers. Pour l'instant, ces négociations ne sont pas très avancées et ne progressent pas rapidement. Le CILQ est donc aux aguets.

Les initiatives du gouvernement fédéral pour soutenir le secteur laitier :
À la fin de l'automne 2018, le Ministre fédéral MacAulay annonçait la création de deux groupes de travail pour discuter d'une part, de compensations pour mitiger les effets du PTPGP et de l'ACEUM sur le secteur laitier canadien et, d'autre part, d'avenir du secteur. L'annonce précisait que ces comités seraient composés d'autant de producteurs que de transformateurs d'un peu partout au pays et de représentants d'AMC et d'AAC. Le CILQ a été invité à participer aux travaux de ces comités et a délégué son président et son PDG comme représentants. Sous la direction du sous-ministre adjoint d'AAC, Tom Rosser, le groupe de travail sur les compensations a amorcé ses travaux en décembre, alors que les travaux du deuxième groupe de travail n'avaient pas encore débuté au terme de l'année. Nous nous attendons à ce que le comité s'active au début de 2019.

Le groupe de travail sur les compensations avait reçu le mandat d'évaluer les impacts des ententes économiques du PTPGP et de l'ACEUM sur le secteur de la production et de la transformation laitière canadienne. Il avait également reçu le mandat d'élaborer une recommandation sur les mesures que le gouvernement canadien devrait mettre en oeuvre pour compenser les impacts de ces ententes sur les deux secteurs. Dès sa première rencontre, le comité s'est donné l'objectif de compléter ses travaux pour le 31 janvier 2019 afin de permettre au gouvernement fédéral d'intégrer les demandes du secteur dans son budget 2019.

Au 31 décembre 2018, le comité s'était concentré sur l'évaluation des impacts des accords de libre-échange sur la production et la transformation laitière canadienne. Au delà des discussions entre les experts gouvernementaux et l'industrie sur la méthodologie devant être utilisée et les facteurs à considérer pour évaluer les impacts des ententes, les discussions ont porté sur l'étendue de l'analyse. Est-ce que l'analyse devait se limiter aux impacts du PTPGP et de l'ACÉUM, comme le prévoyait le mandat initial du groupe de travail d'AAC, ou devait-elle inclure les impacts de l'AECG entre le Canada et l'Europe, compte tenu que les ententes ont des effets cumulatifs et que les programmes mis en œuvre pour mitiger les impacts de l'AECG n'avaient pas été à la hauteur, selon l'industrie.

Le comité a finalement intégré les impacts de l'AECG dans ses calculs. Il devra finaliser ses évaluations d'ici la fin de janvier et soumettre une série de recommandations sur les mesures à mettre en œuvre pour aider le secteur laitier à faire face aux conséquences négatives de ces trois ententes de libre-échange.

Le CILQ consultera ses membres au début de janvier 2019 pour connaître leurs attentes en terme de besoin de support et de programmes du fédéral pour soutenir le secteur de la transformation laitière face à l'accroissement des imporations de produits laitiers résultant de la conclusion des ces ententes de libre-échanges. Les résultats de cette consultation serviront de fondements pour établir les propositions du CILQ dans le cadre des travaux du Groupe de travail.

Alianza del Pacífico

MERCOSUR

PLAN NATIONAL DE COMMERCIALISATION DU LAIT

Objectifs 2018

- Suivre, participer aux travaux des différents comités de gestion des ententes nationales et contribuer à la définition des solutions aux enjeux traités par ces comités. (P10, P5, P4 et TNL).
- Suivre, participer aux différents comités techniques nationaux liés au CCGAL et à l'OS du P5 et
- contribuer à la définition des solutions aux enjeux traités par ces comités.

Le CILQ a participé, comme à l'habitude, aux rencontres trimestrielles du Comité canadien de gestion des approvisionnement du lait (CCGAL) et de l'Organisation de supervision de l'Entente (OS du P5) en 2018.

Le CCGAL et l'OS du P5 :

Le CCGAL est un comité composé de représentants des dix provinces canadiennes (gouvernements provinciaux, producteurs et, chez certaines provinces dont le Québec, de transformateurs). Il est responsable de la mise en application du Plan national de commercialisation et de l'Entente globale sur la mise en commun des revenus du lait (Entente P10). Il voit à assurer l'application de ces ententes ainsi que leur bon fonctionnement. Il est également responsable de résoudre tous les enjeux liés à leur application.

Cette année, c'est Agropur qui était le représentant des transformateurs du Québec, tel que le prévoient nos règles provinciales de représentation sur ce comité. Le rôle du CILQ s'est donc limité à s'assurer que les orientations convenues au Québec étaient bien défendues dans ce forum national et à négocier, lorsque nécessaire, les amendements à apporter aux positions du Québec.

En 2018, la modernisation des outils d'estimation et de prévision des besoins domestiques de produits laitiers et de production de lait à la ferme, la mise en application de la SNI, l'ajustement des prix de soutien et les conséquences de l'ACÉUM sur le système laitier canadien ont occupé un place importante dans les discussions et décisions du CCGAL.

Le CILQ est satisfait dans l'ensemble des décisions prises par le CCGAL au cours de l'année mais demeure préoccupé par deux enjeux principaux dont les travaux ne sont pas encore terminés, soit la mise en application du système national de suivi de déclaration d'utilisation des ingrédients laitiers et les adaptations à apporter au système laitier canadien pour se confomer à l'ACÉUM. Nous espérons que ces travaux seront complétés au cours de 2019, à la satisfaction des transformateurs laitiers du pays.

Quant à l'OS du P5, ce dernier regroupe les représentants gouvernementaux et des producteurs des 5 provinces de l'Est du Canada (Ontario, Québec et les Maritimes, exclusion faite de Terre-Neuve et Labrador) et est responsable de l'application et du bon fonctionnement de l'Accord sur la mise en commun du lait de l'Est du Canada (Entente P5). Tout comme le CCGAL, l'OS du P5 est responsable de solutionner les enjeux qui surviennent dans l'application de l'Entente P5.

L'implication du CILQ est moins active à l'OS du P5 puisque le CILQ y a un statut d'observateur. Il demeure que son rôle est de s'assurer que les orientations convenues au Québec sont défendues à cette table régionale et, qu'à certains moments, il est sollicité par les représentants du Québec pour ajuster la position québécoise selon l'évolution des discussions.

En 2018, la politique harmonisée d'attribution du lait pour le yogourt et les fromages fins, la mise en œuvre de la SNI dans les provinces membres de l'Entente P5, la méthode de partage et le partage des revenus des ventes de lait et de ses composants entre les producteurs de lait du P5, la gestion des déplacements de lait entre les provinces membres de l'entente, la gestion de la réserve de croissance commune pour les produits de classe 2a (yogourt) et 3a (fromage de spécialité) et l'ajustement des prix cibles de chacune des classes de lait ont été des enjeux à l'ordre du jour des discussions. Dans l'ensemble, le CILQ considère que les décisions prises dans le cadre de ce forum, l'ont été dans le respect des intérêts de ses membres.

Les comités nationaux :

Une série de comités supporte et alimente, en analyses techniques, les discussions tenues dans les grandes tables nationales (CCGAL) et régionales (P5). Le CILQ participe activement aux travaux de ces divers comités.

Un de ces comités, le secrétariat du CCGAL, est chargé de formuler les recommandations devant être approuvées par le CCGAL, ainsi que les analyses qui soutiennent ces recommandations. Le CILQ n'a toutefois pas participé à toutes les rencontres du secrétariat cette année à cause du départ de son économiste et de l'existence de dossiers plus prioritaires. Le secrétariat du CCGAL s'est réuni un peu moins d'une dizaine de fois cette année et a abordé, entres autres, les enjeux suivants :

- Entente de TNL;
- Nouveau système d'évaluation et de prévision des besoins domestiques et du niveau de production du lait;
- Niveau cible des stocks de beurre;
- Mise en application de la SNI (ratios de facturation, classification des produits, classe 7, mode de déclaration du lait en classe 1, introduction du paiement sur la base de la protéine vraie, etc.);
- Mise en oeuvre du système national d'enregistrement et de vérification pour le suivi de la classe 7.

Le comité technique du P5 est, pour sa part, responsable d'approfondir en analyses techniques les différents dossiers qui lui sont soumis par l'OS du P5. Il est également responsable d'élaborer des recommandations sur ces dossiers. Le CILQ a également participé aux rencontres des comités techniques de l'OS du P5 mais n'a pas participé à toutes les rencontres pour les mêmes motifs énoncés précédemment. Ce comité s'est réuni une dizaine de fois cette année et a abordé, entre autres, les enjeux suivants :

- Enjeux liés à l'approvisionnement de la croissance des classes 2a et 3a;
- Mise à jour des prix cibles du lait par classe;
- Nouveau système d'évaluation et de prévision des besoins domestiques et du niveau de production du lait;
- Obligations en matière de déplacement du lait;
- Gestion de la réserve de croissance 2a et 3a;
- Ajustement des prix du lait au 1er février 2019.

Le CILQ a également siégé à une série de comités nationaux responsables de programmes, (tel que le programme innovation laitière-PIL, le programme 1c/4c, etc.) ou devant résoudre certains enjeux ad hoc et très précis, (la gestion de la crème résultant du « programme lait pour croissance » de la CCL (LPC) le traitement des pertes de protéine dans l'application des ratios de facturation.) Il agit également comme aviseur auprès de la CCL (Comité aviseur des transformation).

Création d'un groupe de travail technique sur l'élimination de la classe 7 (GTEC-7) de la CCL :

L'ACÉUM force le Canada à modifier sa politique laitière. Cet Accord impose au Canada :

- L'élimination de la classe 7;
- Une limite d'exportation pour la PLÉ, les CPL et formules pour nourrisson;
- Une taxe sur les exportations de ces produits, au-delà de la limite prescrite dans l'Accord;
- Des règles de transparence dans la gestion de sa politique laitière.

L'ACÉUM entrera en vigueur trois mois après la ratification de l'Accord par les trois pays membres et le Canada aura, par la suite, six mois pour éliminer la classe 7, tel que prévu par l'Accord. La CCL a pris l'initiative de se préparer à l'avance et de mettre sur pied, à l'automne 2018, un Groupe de travail technique sur l'élimination de la classe 7 (GTEC-7) pour réfléchir et proposer des ajustements au système laitier national afin de le rendre conforme à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique. Ce comité est composé d'une douzaine de représentants des producteurs canadiens provenant des différentes régions du Canada et d'autant de transformateurs. Le CILQ est présent sur ce comité de travail, qui a tenu plusieurs rencontres, entre septembre et décembre.

En date du 31 décembre, les travaux de ce groupe de travail n'étaient pas encore complétés. L'objectif est de soumettre des recommandations d'adaptation du système laitier pour la fin de l'hiver-début du printemps 2019, afin d'être en mesure de se conformer aux dispositions de l'ACÉUM dès qu'il entrera en vigueur.

NÉGOCIATION DE LA CMML

Objectifs 2018

- Suivre l'application de la CMML 2012-2016.
- Compléter le processus d'introduction des dispositions de la SNI, et ses modalités de mise en œuvre, dans la CMML.
- Compléter les travaux de la négociation pour le renouvellement de la CMML 2012-16.
- Poursuivre les discussions sur la possibilité de modifier le système de paiement du lait pour que le prix des protéines porte sur la composition en protéine vraie.
- Participer aux différents comités de la CMML (Signataires, approvisionnement, technique, qualité et harmonisation) et contribuer à définir des solutions aux enjeux traités par ces comités

Renouvellement de la CMML 2012-2016

Le comité des signataires de la CMML a complété la négociation pour le renouvellement de la CMML 2012-2016, au printemps 2018. Les signataires ont gardé la même approche de négociation que celle retenue lors du renouvellement de la CMML précédente. Ces derniers se sont faits accompagner dans leurs négociations par une facilitatrice/médiatrice (Me Dominique Bourcheix) pour faciliter la négociation et éviter, autant que se peut, de se retrouver en arbritrage devant la Régie. Une fois de plus, cette approche a bien fonctionné et a abouti à une entente négociée. Le CILQ est satisfait du résultat des négociations. Il compte présenter les termes de la nouvelle CMML à ses membres aussitôt qu'elle aura été homologuée. Ces séances d'information devraient se tenir au début 2019. Le CILQ tient a remercie ses administrateurs, Carole Thibault, Julie Paquin, Gilles Froment et Roger Bergeron, qui se sont impliqués sur le comité de négociation du CILQ. Cette tâche est colossale et longue.

La deuxième partie de l'année a été consacrée à la mise à niveau du texte de la CMML pour y intégrer le contenu de l'entente. Le processus de rédaction a été ralenti par la somme des dossiers nationaux urgents (deuxième ronde de négo SNI, implantation de la version finale de la SNI, ALÉNA, PTPGP, ...) qui ont exigé des actions à la fois des PLQ, d'Agropur et du CILQ. Au 31 décembre, la rédaction était pratiquement terminée. Le nouveau texte de la CMML devrait être homologué au début de 2019, pour une application rétroactive au 1er août 2018.

Comités de la CMML

Le comité d'approvisionnement de la CMML et le suivi de l'application de la CMML 2012-2016 :
Le suivi de l'application de la CMML a été difficile cette année en raison de l'incapacité des PLQ à produire les rapports d'approvisionnement nécessaires pour assurer ce suivi, conjugué au départ de l'économiste du CILQ responsable de ce dossier. Le premier enjeu a été lié aux négociations de la CMML qui n'étaient pas complétées. Maintenant qu'elles le sont,les PLQ devraient être en mesure de produire les documents requis en 2019. Le niveau de production élevé de 2018 et la présence de surplus de lait ont minimisé les conséquences de l'absence de rapports de suivi.

Le comité d'approvisionnement de la CMML s'est assuré, malgré le manque de données disponibles, du respect des termes de la CMML, du bon fonctionnement du système d'approvisionnement en lait des usines et de résoudre les enjeux d'application des règles d'approvisionnement qui sont survenus au cours de l'année. Le comité s'est, entre autres, penché sur :

- Évolution de la production de lait conventionnel et biologique et la production de lait dans le P5;
- Suivi de l'approvisionnement des usines (remplissage des VH, allocation de la réserve de croissance, lait de surplus, etc.);
- Suivi de la croissance des classes 2a et 3a;
- Gestion des surplus de lait écrémé;
- Suivi des fermetures d'usine.

La participation d'experts de Saputo (Yves Morrissette) et de Parmalat (Daniel Martin) ont permis de palier le départ de l'économiste et d'assurer le plein rôle du CILQ. Nous les remercions de leur implication, tout comme les entreprises qui ont accepté de dégager ces experts pour le bénéfice du CILQ.

En 2018, le CILQ a poursuivi son implication active sur les différents comités de la CMML : comité technique, comité qualité, comité sur la gestion des échantillons de lait pour fins de paiement et comité d'harmonisation.

Le comité technique de la CMML a consacré l'année à adapter et à mettre à niveau le système de vérification des déclarations d'utilisation du lait pour les fins de paiement du lait (SYSlait) afin qu'il puisse gérer les nouveaux éléments introduits par la SNI (classe 7, ratio de facturation, traitement des pertes de protéine, nouveau mode de déclaration en classe 1, etc.). Le comité s'est réuni au rythme d'un minimum de deux fois par mois tout au cours de l'année pour pouvoir réaliser cette tâche dans les délais prescrits par les ententes nationales. Au 31 décembre, le comité avait pratiquement terminé ses travaux sur la mise à niveau du SYSlait. Ce travail immense a pu être réalisé, malgré le départ de l'économiste du CILQ, grâce l'implication intense des représentants de Saputo (Yves Morrissette) et de Parmalat (Daniel Martin). Une fois de plus, nous les remercions, ainsi que leur employeur, pour leur engagement envers le CILQ et l'industrie laitière québécoise.

Pour une deuxième année consécutive, des montants importants ont été investis pour mettre à niveau la plateforme numérique du système de vérification des déclarations d'utilisation du lait pour les fins de paiement du lait (SYSlait). Ces investissements ont été nécessaires afin d'assurer l'intégration des différents volets de la SNI. La mise à niveau de la plateforme informatique du SYSlait est sur le point d'être complétée et devrait être complètement fonctionnelle pour le paiement du lait de janvier 2019.

Les frais associés au service de vérification de la RMAAQ sont facturés directement aux entreprises, sur une base annuelle. Or, compte tenu de l'ampleur des investissements à réaliser pour programmer l'intégration de la SNI dans le SYSlait, le CILQ a décidé d'absorber cette facture afin de minimiser les impacts sur les entreprises, individuellement. Cette décision a évité une augmentation importante du coût du service de vérification chargé aux entreprises par la RMAAQ. Toutefois, malgré cette décision, il est a prévoir que les coûts de ce service augmenteront en 2019, après plusieurs années de stabilité. Le motif justifiant cette possible hausse résulte de la nécessité d'embaucher une firme externe pour soutenir le système informatique du service de la vérification. La RMAAQ n'ayant pas les ressources informatiques nécessaires pour effectuer cette tâche, les signataires devront probablement s'engager dans cette voie. Cette possibilité risque d'entraîner une hausse des coûts globaux du service qui se retrouvera, par défaut, sur la facture expédiée aux entreprises. Le CILQ tiendra ses membres au courant de l'évolution de la situation.

Le comité qualité de la CMML a abordé les sujets suivants au cours de l'année :

- Mise à jour du Protocole sur la présence de sédiments dans le lait;
- Dépistage de la présence de sang dans le lait;
- Dépistage de l'utilisation, par les producteurs, de familles d'antibiotiques non détectées à l'usine lors du déchargement.

Suite à une décision de la RMAAQ, le protocole de dépistage de la présence de sédiments dans le lait collecté à la ferme et livré en usine a dû être revu et adapté pour se conformer à la décision de la RMAAQ. Le comité a pratiquement terminé ses travaux sur cet enjeu. Le comité a également travaillé à identifier une méthode de dépistage rapide de présence de sang dans le lait collecté à la ferme et livré en usine. Certaines pistes sont actuellement à l'étude mais le comité n'a pas encore trouvé de méthode satisfaisante pour faire ce type de dépistage. Il continue donc ses travaux. Enfin, comme chaque année, le comité fait un suivi auprès du MAPAQ au sujet des familles d'antibiotiques utilisées par les producteurs dont le lait a été dépisté positif. L'objectif est de s'assurer de l'efficacité du système de dépistage d'antibiotiques dans le lait des citernes livré aux usines laitières.

Le comité de gestion des échantillons de lait pour les fins de paiement de la CMML s'est réuni une fois, en 2018, pour faire le point sur le service de collecte et d'analyse des échantillons de lait pour les fins de paiement. Ce comité s'assure du bon fonctionnement et de la bonne gestion financière du service assuré par Valacta. Ce centre d'expertise est lié par contrat avec les signataires. Au-delà de s'assurer du bon fonctionnement du service et de sa bonne gestion financière, aucun sujet majeur n'a été à l'ordre du jour des travaux de ce comité.

La contribution de Lyse Pomerleau de Parmalat, à titre d'expert qualité et scientifique, a été grandement appréciée pour aider le CILQ sur les comités qualité et de gestion des échantillons. Nous la remercions de son implication.

Quant au comité d'harmonisation prévu à la CMML, comité responsable de l'établissement des positions du Québec pour les fins des travaux du CCGAL et de l'OS du P5, il s'est réuni trimestriellement avant chaque rencontre du CCGAL et de l'OS du P5 pour préparer ces rencontres et, à quelques reprises, en marge de ces rencontres, pour réévaluer les positions québécoises, compte tenu de l'évolution des discussions tenues entre les membres du CCGAL et de l'OS du P5. Ce comité est présidé, comme pour le comité des signataires et qualité, par le MAPAQ.

Carole Thibault de Danone et Gilles Froment de Parmalat siègent sur ce comité avec le PDG du CILQ. Nous les remercions de leur disponibilité et de leur engagement envers le CILQ.
Protéine vraie :

La deuxième ronde de négociation de la SNI a permis de résoudre l'enjeu de la facturation du lait sur la base de la protéine totale. Depuis le 1er septembre 2018, le pays a migré vers un système de facturation sur la base de la protéine vraie, comme le souhaitait le CILQ. Le Canada adopte ainsi les pratiques de mesure de la protéine contenue dans le lait en vigueur dans les principaux pays producteurs de lait et de produits laitiers.

LAIT BIOLOGIQUE

Objectifs 2018

- Participer à la mise en application du plan de développement de la filière laitière biologique du Québec et contribuer à la définition des solutions aux enjeux traités par ces comités.
- Assurer la mise en œuvre d'outils pour suivre et prédire la production laitière biologique.

Le CILQ a été impliqué dans la conception du plan stratégique de développement du lait biologique et est maintenant impliqué dans sa mise en application. Le CILQ siège sur le comité de mise en application et de suivi de la stratégie de développement du lait biologique. Il a participé à deux des quatres rencontres tenues au cours de la dernière année. Les sujets suivants ont été abordés lors de ces rencontres :

- Entrées et sorties des producteurs biologiques;
- Stratégies pour accroître l'offre de lait biologique;
- Promotion et valorisation des produits biologiques;
- Portrait de la cohabitation avec la luzerne transgénique aux États-Unis;
- Consultation sur les prévisions des besoins en lait biologique des transformateurs pour les douze à dix-huit prochains mois;
- Atelier de réflexion avec transformateurs et producteurs sur la réalisation : (1) d'un portrait sectoriel périodique; (2) sur l'anticipation des besoins du marché et (3) sur la valorisation des produits biologiques.

La mise en œuvre du plan suit son cours comme prévu, à la satisfaction du CILQ.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Objectifs 2018

- Assurer que le protocole contre la cruauté et la maltraitance des animaux, proposé par l'ATLC et les PLC, soit mis en œuvre au Québec.
- Entreprendre des démarches auprès de nos partenaires pour assurer une mise en œuvre efficace de ce protocole.

Malgré l'intérêt élevé des membres du CILQ sur l'enjeu du bien-être animal, le CILQ et ses partenaires producteurs de lait ont investi peu d'énergie sur ce dossier, en 2018. La SNI, le PTPGP, l'ACÉUM et le renouvellement de la CMML ont laissé peu de temps et de ressources disponibles pour s'attaquer à ces objectifs. Ce dossier reviendra en 2019.

RÈGLEMENT SUR LE PRIX DU LAIT DE CONSOMMATION

Objectifs 2018

- Participer aux audiences de la Régie sur l'ajustement de la grille de prix du lait de consommation au détail et défendre les intérêts des laiteries dans ce dossier.

Le CILQ a poursuivi son rôle de gestionnaire du Comité des laiteries, un comité qui regroupe l'ensemble des laiteries du Québec. Celui-ci a été consulté à deux reprises en2018 sur l'application des ajustements des prix de soutien de la CCL, soit au 1er septembre 2018 et au 1er février 2019. L'objectif de ces consultations visaient à préparer l'intervention du CILQ auprès la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMMAQ) pour lui demander de modifier le règlement sur les prix du lait de consommation, suite à l'annonce d'un ajustement au prix de soutien de la CCL.

En août, le CILQ a demandé à la RMAAQ d'ajuster la grille de prix de détail du lait de consommation pour tenir compte de l'augmentation du coût du lait annoncé par la CCL et de l'augmentation de ses propres coûts en fonction de la formule d'ajustement des autres coûts prévus au règlement. En décembre, en prévision d'un faible ajustement du prix du gras au 1er février 2019, le comité des laiteries a convenu de ne pas demander d'ajustement de la grille des prix du lait de consommation, compte tenu de la faiblesse de l'ajustement du prix du gras. Le CILQ compte intervenir en ce sens auprès de la RMAAQ au début du mois de janvier. La Régie a répondu favorablement aux demandes des laiteries en septembre et nous avons bon espoir qu'elle supportera notre demande en février 2019.

Dans le cadre de la deuxième ronde de négociation de la SNI, les laiteries ont également été consultées à diverses reprises afin d'obtenir leur point de vue sur les propositions de modification du système de déclaration de l'utilisation du lait en classe 1 ainsi que sur le traitement des pertes de lait et des laits retours. Le point de vue des laiteries a été transmis à la table de négociation nationale et celui-ci a été retenu à la satisfaction de ces dernières.

Enfin, deux webinaires ont été organisés pour informer et expliquer aux laiteries les résultats des négociations nationales sur la nouvelle méthode de déclaration de l'utilisation du lait et sur l'implication que celle-ci aura sur leur entreprise.

Ces différents dossiers ont été menés avec succès en collégialité avec Agropur.

POLITIQUE BIOALIMENTAIRE DU QUÉBEC

Objectifs 2018

- Suivre l'évolution de ce dossier.
- S'impliquer lorsque nécessaire pour :
  - promouvoir et défendre les besoins des membres du CILQ.
  - proposer au MAPAQ des axes d'intervention et d'action pour soutenir le secteur et satisfaire ces besoins.

Suite au lancement de la nouvelle Politique bioalimentaire du gouvernement québécois, le MAPAQ a signifié, au début de l'été, qu'il souhaitait connaître de chacun des acteurs de la filière bioalimentaire québécoise les champs de la nouvelle politique qui les intéressaient et connaître comment ils comptaient s'y investir.

Le CILQ s'est impliqué dans cet exercice, au cours de l'été, en collaboration avec Agropur. Les deux organismes ont déposé en septembre un mémoire commun, identifiant les champs d'action de la Politique bioalimentaire qui étaient d'intérêt pour le secteur de la transformation laitière du Québec et les pistes d'actions où ils pourraient s'impliquer pour permettre au MAPAQ d'atteindre les objectifs de sa politique. Le CILQ est en attente des suites de cet exercice.

COMMUNICATION

Objectifs 2018

- S'assurer de communiquer tout changement ou information nécessaire pour le bon fonctionnement des entreprises laitières québécoises aux membres du CILQ et à ses partenaires.
- Tenir à jour et bonifier le contenu du site internet afin qu'il devienne la référence pour nos membres.
- Travailler à un plan de gestion de crise.

- *Mettre à jour le plan de communication du CILQ.*
- *Réaliser une enquête auprès des membres du Conseil afin de développer une banque de données structurées sur les membres du CILQ et la transformation laitière québécoise et canadienne. L'objectif est de posséder une banque de données adéquate pour mieux supporter nos actions de démarchage, de représentation et de communication (volumes transformés, chiffre d'affaire, contribution au PIB agroalimentaire et du Québec, nombre d'emplois directs et indirects, etc.).*

En 2018, le CILQ n'a pas apporté de changement majeur dans sa façon de communiquer avec ses membres et ses partenaires. Cette communication s'est réalisée surtout par le biais d'une publication triemestrielle du bulletin « Nouvelles en Bref » et par une série d' « Avis aux membres ». Le « Nouvelles en Bref » est utilisé pour diffuser de l'information générale pour ses membres sur l'actualité d'intérêt pour le secteur de la transformation laitière. Quant aux « Avis aux membres », cet outil de communication est utilisé pour informer les membres sur des sujets pointus qui les touchent directement.

Cette année, les efforts d'amélioration continue de nos pratiques de communication ont davantage porté sur la numérisation des processus d'inscription et paiement aux activités, ainsi que sur le développement d'une application mobile pour faciliter les interactions entre les participants pendant le Congrès du CILQ. Le CILQ compte poursuivre dans cette veine en 2019. Il compte également moderniser son plan de communication qui date de plus de 10 ans. Par contre, le plan de gestion de crise a été mis à jour au cours de l'année.

RELATION AVEC LES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE ET RÉFLEXION STRATÉGIQUE

Objectifs 2018

- Maintenir les bonnes relations CILQ – ODC
- Amorcer le processus de réflexion stratégique entre les PLQ et les transformateurs dans le but de doter le Québec d'un plan stratégique de développement de son secteur laitier pour les 5 à 7 prochaines années.
- Resserrer les liens entre le CILQ et les ministères, autres que le MAPAQ, qui touchent notre secteur d'activité (MESI, AAC, MCI, AMC).

Le Conseil continue de porter une attention particulière à maintenir de bonnes relations avec ses différents partenaires. Les objectifs que s'était fixé le CILQ pour 2018 ont tous été atteints à la satisfaction du CA.

Le CILQ a eu l'opportunité de rencontre les ministres responsables de notre secteur à plus d'une reprise, en 2018. Ces rencontres ont permis de leur transmettre directement ses points de vue et d'entretenir un échange sur les différents dossiers qui ont touché le secteur.

Les administrateurs du CILQ et de l'ODC ont poursuivi cette année leur habitude de se rencontrer une fois par année pour discuter d'enjeux communs et pour recevoir des invités de marque intéressés à rencontrer les représentants des deux plus grandes associations de transformateurs laitiers au Canada. Le thème de la rencontre du 9 février dernier, tenue à Toronto, a porté sur la modernisation de l'ALÉNA. La prochaine rencontre est prévue pour le 31 janvier 2019 à Montréal.

Le CILQ juge qu'il est important de souligner la bonne collaboration entre les coopératives québécoises et le CILQ. Sur plusieurs dossiers les deux groupes travaillent en étroite collaboration et, de plus en plus, Agropur et le CILQ déposent des mémoires et propositions d'actions harmonisées et communes sur des enjeux d'industrie. Nous espérons que cette collaboration se poursuivra et qu'elle s'intensifiera.

Planification stratégique filière : un beau projet structurant

En ce projet, le CILQ, Agropur et les PLQ se sont engagés, au printemps 2018 dans un projet des plus stimulants ; un exercice de planification stratégique filière. Le CILQ voit un grand potentiel de structurer et de diriger le développement de la filière laitière québécois et de l'aider à faire face aux différents défis et menaces qui le guettent aux cours des prochaines années.

L'objectif de cet exercice est de « convenir et de développer ensemble une stratégie d'industrie qui assurerait, pour les dix prochaines années, une croissance des ventes de l'insdustrie laitière québécoise et des investissements supérieurs à la moyenne canadienne dans l'industrie, tout en assurant un environnement profitable, aussi bien pour les producteurs que pour les transformateurs qui composeront l'industrie quécoise de demain »

Le CILQ pilote et gère le projet pour le groupe. Les trois parties se sont entendues sur l'embauche de la firme Forest Lavoie Conseil pour mener à terme cet exercice. Le plan stratégique de la filière devrait être prêt pour la fin de mars 2019.

GOUVERNANCE DU CILQ

Objectifs 2018

- Doter le CILQ d'un plan stratégique de 5 ans.
- Assurer la cohésion et la coopération au sein du CA de manière à aider le développement de consensus.

Le CILQ s'est engagé au printemps 2018, pour la première fois de son exitence, dans un exercice de planification stratégique. L'objectif est de répondre à l'interrogation suivante :

« Compte tenu de l'évolution de l'industrie laitière canadienne et québécoise des dernières années et de celle que l'on anticipe, où souhaitez-vous que le Conseil soit dans cinq ans (2024)?

Quel rôle souhaitez-vous qu'il joue? Sa mission, mandats, champs d'actions, actions et produits sont-ils toujours d'actualité? Nos ressources humaines et financières sont-elles adéquates pour mener à terme nos mandats? Notre base de membres devrait-elle évoluer? »

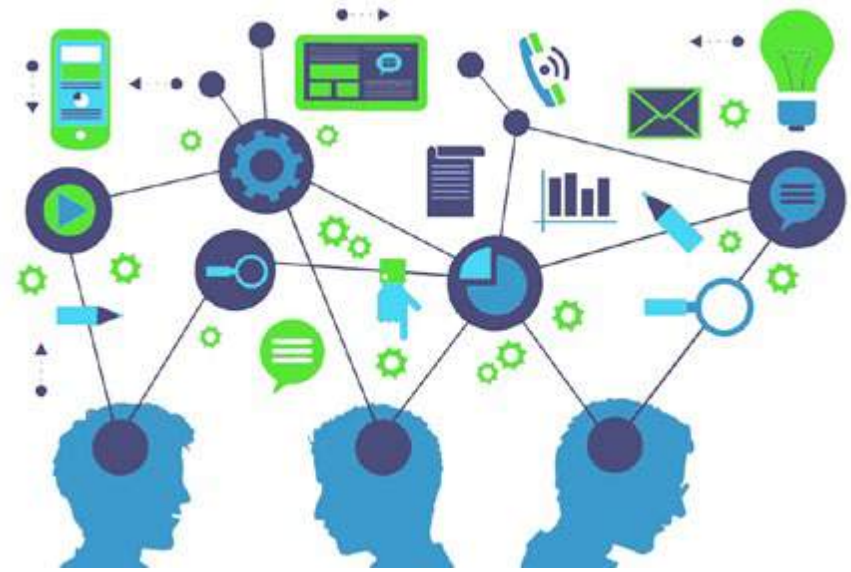

Le CILQ a engagé la firme Forest Lavoie Conseil pour mener à terme cet exercice. On prévoit présenter le plan stratégie du CILQ aux membres, lors de l'AGA, en avril 2019.

Le CILQ s'est également doté d'une politique sur la prévention du harcèlement et sur la consommation de cannabis.

Enfin, Le CILQ s'est doté d'un manuel de l'employé et a mis à jour le manuel de l'administrateur.

Par ces dernière initiatives, le CA du CILQ considère que l'exercice de révision de l'ensemble de la gouvernance et des politiques du CILQ a été réalisé et mis aux normes actuelles.

GESTION DE L'ASSOCIATION

Objectifs 2018

- Assurer une gestion efficace du CILQ et de ses partenariats (CEFQ, FTLQ).

Le CILQ voit le Centre d'expertise fromagère du Québec (CEFQ) comme un vecteur pour soutenir la croissance du secteur laitier québécois. Pour le CILQ, le CEFQ est un outil essentiel pour soutenir l'amélioration du savoir faire technique et pour faciliter le transfert des connaissances scientifiques en entreprise. Avec Novalait, d'un côté, qui développe les connaissances scientifiques ciblées par le secteur et, de l'autre, le CEFQ qui assure et vulgarise le transfert des connaissances en entreprise, le secteur laitier est bien équipé pour relever les défis de la compétition internationale. Le CILQ considère qu'il est nécessaire que les différents partenaires de ces organismes, incluant les gouvernements assurent leur développement et leur perrennité.

C'est dans cet esprit que le CILQ assure un support administratif au CEFQ. En 2018, le CILQ a continué d'assurer la tenue des livres comptables du CEFQ. Le CILQ a également continuer d'assurer un soutien à l'organisation des événements du CEFQ et à l'amélioration de son site Web, afin qu'il puisse se concentrer sur la livraison de ses services.

L'enjeu qui se pointe maintenant pour le CEFQ et le CILQ est de gérer le succès du CEFQ. Ses activités gagnent en popularité et ses champs d'actions se diversifient, entraînant un accroissement des besoins administratifs et de logistique organisationnelle du CEFQ. Les deux organismes ont prévu de se donner l'année 2019 pour réfléchir à la meilleure façon de relever ce défi de croissance.

Les comités de travail du CILQ

De temps à autre, le CILQ met sur pied des comités spéciaux pour s'attaquer à des enjeux particuliers soulevés par ses membres. En 2018, le CA du CILQ en a mis trois sur pied : un premier pour réagir à une urgence liée à des enjeux de santé et sécurité au travail, un deuxième qui vise un dossier de plus longue haleine, soit la formation spécialisée en industrie laitière et un dernier qui a eu le mandat de recommander au CA du CILQ une position sectorielle sur l'allocation des contingents tarifaires du PTPGP. Les travaux de ce dernier comité ont été abordés précédemment dans la section sur le commerce international. Nous nous attarderons donc brièvement sur les travaux des deux premiers comités spéciaux dans la présente section du rapport annuel.

Le comité sur la CNESST a été créé pour faire face à un risque de fermeture des séchoirs à lait par la CNESST, pour des motifs de non-conformité des équipements de séchage du lait. L'objectif du comité visait à mieux comprendre la situation et à assurer une mise à niveau des séchoirs à lait conformément aux exigences de la CNESST, tout en évitant de jeter du lait et de perturber la mise en marché du lait au Québec. Les membres du comité ont rencontré la haute direction de la CNESST et le chef du cabinet de la Ministre du travail pour comprendre la situation et expliquer le contexte québécois de mise en marché du lait. Les parties ont convenu d'un plan d'intervention qui a assuré une mise à niveau ordonnée des séchoirs à lait au Québec. Les travaux de ce comité ont été couronnés de succès à la grande satisfaction de tous. Cette démarche s'est faite en collégialité avec les coopératives Agrilait et Agropur. Le CILQ tient à remercier la grande collaboration de la CNESST dans ce dossier.

Le CILQ a décidé d'aborder l'enjeu de la formation spécialisée en industrie laitière de niveau collégial. Son objectif était de répondre aux demandes provenant du milieu de la transformation laitière qui désirait une mise à jour de la formation en industrie laitière actuellement offerte dans les ITA et CEGEP. Le CILQ visait également à convaincre le gouvernement de freiner l'éparpillement de la formation et de la centraliser dans une ou deux institutions afin d'obtenir les masses critiques nécessaires pour justifier l'investissement de l'État dans l'embauche de professeurs permanents spécialisés en industrie laitière et dans des équipements de laboratoire modernes et représentatifs des activités en usines.

Plus précisément, le CILQ vise la remise sur pied d'un DEC (Diplôme d'études collégiales) spécialisé en industrie laitière et à moderniser le contenu de l'AEC (Attestation d'études collégiales) en industrie laitière. Quant à la formation continue, le CILQ voit dans le CEFQ l'outil privilégié pour offrir cette formation de façon itinérante, en collaboration avec les institutions scolaires régionales, pour rejoindre les entreprises dans leur milieu et leur offrir une formation adaptée à leur besoin.

Le CILQ a insisté sur ces orientations dans les différentes consultations du MAPAQ dans le cadre du développement de la Politique bioalimentaire, en 2017 et 2018. Il a rencontré, en compagnie du CEFQ, le cabinet du MAPAQ à quelques reprises pour expliquer la vision du CILQ et CEFQ sur ce dossier.

Le MAPAQ et sa sous-ministre responsable des ITA ont reçu très positivement ces propositions d'actions. L'ITA s'est également montrée très ouverte à répondre aux demandes du secteur de la transformation laitière et à s'impliquer dans ce dossier, en collaboration avec le secteur. Un comité de travail CILQ-ITA-MAPAQ a d'ailleur été créé pour évaluer la situation et la façon de répondre aux besoins du secteur.

La collaboration entre le MAPAQ, l'ITA et les membres du comité du CILQ est excellente. Le CILQ espère que cette collaboration générera des résultats concrets en 2019, au niveau de la formation continue et l'AEC. Quant au DEC spécialisé en industrie laitière, cet objectif est plus complexe puisqu'il doit s'inscrire dans un exercice de révision des programmes de formation du MEES.

Ce dossier a été réfléchi et porté en collégialité avec le CEFQ. Le CILQ tient à remercier le MAPAQ et l'ITA pour leur implication active ainsi que les membres du comité du CILQ qui se sont investis dans cette mission soit, messieurs Alain Chalifoux (Maison Riviera), Dave Paradis (Saputo), Luc Giguère (Parmalat), Luc Boivin (Fromagerie Boivin) et Mario Béland (CEFQ).

Gestionnaire d'organismes liés

À titre de représentant du secteur de la transformation laitière au Québec, le CILQ a poursuivi son implication au sein des CA de :

- Novalait (présidence du CA);
- CEFQ (vice-présidence du CA);
- Fonds de développement de la transformation alimentaire–FDTA (administrateurs CA)
- Fondation de technologie laitière du Québec-FTLQ (Présidence du CA)
- A Table Emploi (membre du comité de gestion du projet).

Par sa participation sur le conseil d'administration de ces organismes, le CILQ contribue à la bonne gestion de ceux-ci et à l'élaboration de leur programmation en vue de soutenir le développement du secteur laitier et de la transformation alimentaire du Québec. Vous trouverez dans le présent rapport d'activités plus de détails sur les activités des ces organismes.

A cours de l'année, le CILQ a eu recours au support financier du FDTA pour réaliser une étude sur les coûts réglementaires du secteur laitier canadien en comparaison avec ceux d'autres pays laitiers. L'étude a été réalisée par AGECO et présentée aux membres du CILQ, lors du tournoi de golf, en juin. Elle est disponible sur le site du CILQ.

Le CILQ a poursuivi son implication, en collaboration avec le CTAQ et l'AQINAC, dans le montage d'une plateforme d'emploi destinée aux entreprises à la recherche de candidats à l'emploi et aux candidats qui désirent faire carrière dans le secteur de la transformation alimentaire. Le projet a pris une plus grande envergure en 2018 avec l'embauche d'un permanent pour assurer le développement de la plateforme et sa mise en marché. Ce projet de trois ans devra s'autofinancer au terme du projet.

LES ÉVÉNEMENTS DU CILQ

Congrès

Près de 170 congressistes étaient réunis les 26-27 octobre 2018, à L'auberge du Lac-à-l'Eau-Claire, pour le congrès annuel du CILQ. Une nouveauté cette année : un service de prise en charge complète pour les enfants. Cette formule bien que peu connue, a été très appréciée des enfants et parents. Autre nouveauté : les participants ont pu accéder au programme du week-end via une application cellulaire créée pour l'événement

Le congrès 2018 a traité des sujets suivants :

- Un regard panoramique sur le secteur laitier mondial – Éléments de réflexion sur la compétitivé des principaux exportateurs par Bertrand Montel – Groupe AGECO
- Piloter dans la tempête par Léon Courville – Homme d'affaires, vigneron, économiste
- Au-delà du buzz, pourquoi l'industrie 4.0, la révolution des données est importante pour mon entreprise par Geneviève Lefebvre de CEFRIO
- Cocréation, innovation ouverte et crowdsourcing : Démystifions par Éric Letarte de Libéo.

Au cours du banquet du samedi, on a remercié Carole Thibault pour sa grande implication au cours de ses années à la présidence du Conseil d'administration du CILQ. L'implication de Yolaine Villeneuve et ses 25 dernières année au service du CILQ ont également été soulignées.

Le prix Donat-Roy 2018 a été remis à M.Lino Saputo .Dans la vidéo hommage diffusée lors la remise du prix, tous les témoignages recueillis s'entendent pour souligner le souci constant d'amélioration qui est à la base du succès de monsieur Saputo et de son entreprise. En à peine 50 ans, il a su mener une entreprise artisanale au statut de multinationale reconnue internationalement. Saputo se classe, en effet, au huitième rang des entreprises laitières mondiales en 2018.

On peut donc affirmer que Lino Saputo est un bâtisseur de l'industrie laitière québécoise et c'est à ce titre que le prix Donat-Roy lui a été décerné.

Un grand merci à notre commanditaire Prestige, EBR, qui collabore au succès de cet événement, ainsi qu'à tous nos commanditaires et fournisseurs.

FOURNISSEURS

Agropur copérative
Danone
Fromagerie Bergeron
Fromagerie Blackburn
Fromagerie Champêtre
Fromagerie l'Ancêtre
Fromagerie Perron
Fromagerie du Champ a la meule
Maison Riviera
Parmalat Canada
Saputo Produits laitiers Canada
Yoplait Liberté Canada

COMMANDITAIRES

Prestige : EBR
Or : Agropur
Argent : Financement Agricole Canada
Sani Marc
Saputo
Bronze : Falco Technologies
Parmalat Canada
Nutrinor
Les Producteurs de lait du Québec

Publicité : Transport Petit

Mme Saputo, M.Alain Chalifoux, M.Lino Saputo

Golf – Classique CILQ

C'est un peu plus de 100 golfeurs qui se sont présentés le 12 juin dernier à la Classique CILQ, le tournoi de golf incontournable de l'industrie laitière. L'événement s'est déroulé au Parcours du Cerf de Longueuil pour une 3e année concécutive et sous le soleil, au grand bonheur des participants. La formule avait été revue afin d'offrir un parcours de 12 trous plutôt que 18, mais bonifiée d'une conférence en fin de journée. Comme à l'habitude, de nombreuses animations étaient disponibles tout au long du parcours, dont un lunch BBQ, offert sur deux trous, commandité par TetraPak et EBR.

Depuis 5 ans, la Classique CILQ contribue au Club des petits déjeuners, en versant un montant de 2000 $. Cette somme est bonifiée grâce à des activités pendant la journée : concours «Beat the pro» et tirage «moitié – moitié». Le montant remis pour 2018 s'élève donc à **2 867** $

La Classique CILQ est toujours une activité appréciée grâce à la collaboration du comité directeur, soit Jani Beauchamp (OmniChem), Luc Boivin (Fromagerie Boivin), Alain Chalifoux (Maison Riviera), Éric Chatigny (Écolab), Sophie Desnoyers (Fortier, d'Amour, Goyette), Dany Ethier (Groupe Sani-Marc), Dominique Mathieu (Smucker), Luc Millette (Scholle), Cynthia Rivard (EBR), Charles Langlois, Yolaine Villeneuve et Geneviève Lesage.(CILQ).

FOURNISSEURS

Danone
Fromagerie Bergeron
Fromagerie Blackburn
Fromagerie Champêtre
Fromagerie l'Ancêtre
Fromagerie Perron
Laiterie de Coaticook
Maison Riviera
Nutrinor
Parmalat Canada
Saputo Produits laitiers Canada
Yoplait Liberté Canada

COMMANDITAIRES

Accès Ingrédients - R.A. Chisholm
Alifab
Centre d'expertise fromagère du Qc
EBR
Écolab Agro-Alimentaire et Breuvages
Élopak Canada
Emballage Hood
Falco Technologies
Les Producteurs de lait du Québec
Sani-Marc
Saputo Produits laitiers Canada
Tetra Pak

COMITÉS DU CILQ

Le succès d'une association dépend de l'implication de ses membres. Nous tenons à souligner l'implication des personnes suivantes :

Comité de négociation des conditions d'achat de lait\ Signataires
Carole Thibault – Danone
Julie Paquin - Saputo Produits laitiers Canada
Roger Bergeron – Fromagerie Bergeron
Charles Langlois – CILQ
Gilles Froment – Parmalat Canada (observateur)

Comité de mise en candidature (CA)
Alain Chalifoux – président du CA
Jean Provencher – 1er vice-président du CA
Carole Thibault - présidente sortante

Comité de gouvernance
Roger Bergeron – Fromagerie Bergeron
Luc Boivin - Fromagerie Boivin
Dominique Mathieu - Smucker Foods
Jean Provencher- Laiterie de Coaticook

Comité de sélection «Prix Donat-Roy»
Alain Chalifoux – Président, CA du CILQ
Michel Bonnet - ancien président du CILQ
Jacques Goulet - retraité, chercheur reconnu
Charles Langlois - CILQ
Yolaine Villeneuve – CILQ

Comité de gestion de crise
Alain Chalifoux – président du CA
Jean Provencher – 1er vice-président du CA
Charles Langlois - CILQ
Yolaine Villeneuve – CILQ

Comité directeur
Jani Beauchamp – OmniChem
Luc Boivin, Fromagerie Boivin
Alain Chalifoux – Maison Riviera
Éric Chatigny - Écolab
Sophie Desnoyers - Fortier, d'Amour, Goyette
Dany Ethier - SANI MARC
Dominique Mathieu - Smucker Foods
Luc Milette – Scholle IPN Canada
Regis Rehel - Élopak
Cynthia Rivard – EBR
Charles Langlois – CILQ
Yolaine Villeneuve – CILQ
Geneviève Lesage - CILQ

Conseil d'administration - CILQ-Recherche
Carole Thibault –Danone – Présidente
Julie Paquin – Saputo – Vice-Prédidente
Jean Provencher- Laiterie de Coaticook – Trésorier
Alain Chalifoux – Maison Riviera – Sécrétaire
Normand Duperré – Laiterie de La Baie - Administrateur

Comité des laiteries
Pascal Brouillard – Laiterie des Trois-Vallées inc.
Alain Chalifoux – Maison Riviera
Marco De Palma – Parmalat Canada
Normand Duperré - Laiterie de la Baie
Georges Emond - Laiterie de l'Outaouais
Anita Jarjour - Parmalat Canada
Christian Kaiser – Laiterie Chagnon
Louis Roy - Laiterie Royala
Daniel Papineau - Saputo Produits laitiers Canada
Julie Paquin – Saputo Produits laitiers Canada
Claire Perron – Ferme Gasper
Paul Pomerleau – Nutrinor
Pascal Valade - La Pinte
Dominique Benoit - Agropur
Richard Sanchez - Agropur
Youenn Soumahoro – CILQ (jusqu'à avril 2018)
Yves-Bertrand Ngorbo – CILQ (depuis octobre 2018)

PARTICIPATION DU CONSEIL AUX COMITÉS PERMANENTS DE L'INDUSTRIE

LA PRÉSENTE SECTION VOUS PRÉSENTE LA LISTE DES PRINCIPAUX COMITÉS PERMANENTS DE L'INDUSTRIE DONT LE CILQ EST MEMBRE

AU NIVEAU PROVINCIAL

Comité des signataires – Convention de mise en marché du lait (CMML)

Carole Thibault – Danone
Julie Paquin – Saputo Produits laitiers Canada
Roger Bergeron – Fromagerie Bergeron
Charles Langlois – CILQ
Gilles Froment – Parmalat Canada (observateur)

Le mandat général de ce comité est de négocier les conventions de mise en marché du lait ainsi que de superviser et de régler toute question relative à l'application de ces conventions ou à leur modification.
De plus, le Comité des signataires procède à la négociation des modifications de la présente convention en lien avec les décisions prises par le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL) et l'Organisme de supervision de l'Entente P5.

Comité approvisionnement - CMML

Yves Morissette – Saputo Produits laitiers Canada
Daniel Martin –Parmalat Canada
Permanence – CILQ

Le comité assure le respect de l'application de la CMML, met en place les mécanismes de suivi de l'approvisionnement des entreprises pour s'assurer que les règles, objectifs et principes de la Convention de mise en marché du lait soient respectés. Il convient du plan annuel d'approvisionnement et de son application et solutionne toute question technique liée à l'approvisionnement des usines en lait, dont la production des rapports requis pour la gestion efficace de l'ensemble du volume de lait du Québec.

Comité technique - CMML

Yves Morissette – Saputo Produits laitiers Canada
Daniel Martin – Parmalat Canada
Permanence – CILQ

Le mandat premier du comité est de statuer sur la classification des produits laitiers et de veiller au maintien et à l'adaptation du système de vérification et de facturation.

Comité qualité - CMML

Lyse Pomerleau - Parmalat Canada
Marie-Odile Bobillo - Danone
Permanence – CILQ

Le comité a pour mandat d'étudier toute question relative au maintien et à l'amélioration de la qualité du lait collecté et livré aux usines ainsi que de recommander les mesures appropriées aux parties. Il travaille à la mise en place de protocoles, comme le dépistage des antibiotiques et la présence de sédiments dans le lait cru.

Comité de gestion des analyses de lait - CMML

Lyse Pomerleau - Parmalat Canada
Permanence-CILQ

Le comité a pour mandat de s'assurer que Valacta exécute, conformément à la Convention de dosage, le dosage des composants de l'échantillon du producteur et de l'échantillon de lait de la citerne, en vue du paiement du lait aux PLQ par les marchands de lait.

Comité permanent d'harmonisation des règles d'approvisionnement canadiennes et québécoises

Carole Thibault – Danone
Gilles Froment – Parmalat Canada
Charles Langlois - CILQ

Le comité a pour mandat de traiter de tous les sujets inscrits aux ordres du jour des comités canadiens et de décider des mandats de négociation des représentants du Québec au Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait et au Comité de supervision de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait, sur les sujets impliquant à la fois les producteurs et les transformateurs. Il a également comme tâche de convenir d'une démarche et d'une position commune relativement aux modes de calcul et d'indexation des prix des classes 1a, 1b et 1c qui sont utilisés au niveau canadien.

AU NIVEAU NATIONAL

Comité canadien de gestion des approvisionnements en lait (CCGAL) et Secrétariat

Charles Langlois - CILQ

Le CCGAL est l'organisme national clé pour le développement des politiques et des discussions concernant les secteurs de la production et de la transformation du lait. Il a pour mandat de voir à l'application et au bon fonctionnement du Plan national de commercialisation du lait ainsi que de l'Entente globale sur la mise en commun des revenus du lait.

Le Secrétariat est un comité qui se rapporte directement au CCGAL. Ce comité approfondit les enjeux discutés au CCGAL et, lorsque requis, fait des recommandations au CCGAL sur les mandats qui lui sont confiés.

Programme d'innovation laitière – PIL

Charles Langlois - CILQ

Le PIL a été conçu pour permettre aux transformateurs laitiers d'avoir accès à du lait pour produire des produits laitiers innovateurs, sans affecter leur système provincial d'approvisionnement de lait aux usines. En supportant la création de nouveaux produits, le Programme vise à augmenter la demande en lait au Canada.

Le Comité de sélection examine les demandes, procède à une évaluation préliminaire des mérites des projets, s'assure que ces produits soient vraiment innovants et approuve leur participation au programme.

OS du P5 et son comité technique

Permanence - CILQ

L'OS du P5 est l'organisme régional responsable de l'application et du bon fonctionnement de l'Accord sur la mise en commun du lait de l'Est du Canada (Entente P5). En vertu de cette entente, les producteurs des provinces membres, partagent les revenus et les coûts de la vente de tout le lait ainsi que les coûts de transport du lait vers les usines. L'entente prévoit aussi l'harmonisation d'autres éléments tels que les prix des composants, la gestion du quota, les normes de qualité du lait à la ferme.

Le comité technique de L'OS du P5 est un comité qui se rapporte directement à L'OS du P5. Ce comité approfondit les enjeux discutés par les provinces membres de cette entente régionale et, lorsque requis, leur formule des recommandations sur les mandats qui lui ont été confiés.

PARTICIPATION DU CONSEIL AUX ORGANISMES ET PROJETS DU MILIEU

Le CILQ et ses représentants s'impliquent au sein des organisations et des projets ci-dessous :

NOVALAIT

Carole Thibault - Danone
Charles Langlois – CILQ

Fonds de développement de la transformation alimentaire (FDTA)

Charles Langlois – CILQ

À table emploi (Projet AQUINAC, CILQ,CTAQ)

Charles Langlois – CILQ

Fondation de technologie laitière du Québec

Charles Langlois – CILQ

Éco Entreprise Québec

Comité consultatif : Charles Langlois - CILQ

Centre d'expertise fromagère du Québec

Yolaine Villeneuve - CILQ

Comité aviseur et Comité directeur – Concours Sélection Caseus

Yolaine Villeneuve - CILQ

VOUS TROUVEREZ DANS LES PROCHAINES PAGES, UN RESUME DES PRIORITES ET ACTIVITES DE CES ORGANISMES POUR L'ANNEE 2018.

Novalait

Catalyseur de recherche

Portrait R&D 2017-2018

Dans l'exercice 2017-2018, la valeur des 15 projets et des trois chaires de recherche industrielle totalisent des investissements de 8,7M$ de Novalait et de ses partenaires.

- Assistance record : 180 participants
- 40 représentants d'une quinzaine d'entreprises de transformation
- Cahier du Forum disponible sur novalait.ca

« J'y reviendrai pour continuer de me mettre à jour sur les dernières recherches québécoises dans le domaine de la transformation laitière. »

Audrée Binette, superviseure technique, La Fromagerie Polyethnique inc.

Des résultats prometteurs

- **Yogourts brassés à souhait** : Meilleur contrôle des paramètres des yogourts brassés pour améliorer le processus de fabrication – Projet pilote en cours pour développer un outil de transfert de ces résultats.
- **Protéger le yogourt de la contamination** : Plusieurs souches identifiées de bactéries productrices de réutérine, composé démontrant une activité antifongique. Croissance inhibée des moisissures pendant 21 jours avec deux de celles-ci. Alternative prometteuse aux agents chimiques!
- **Halte au gonflement butyrique dans le Cheddar** : Huit isolats de bactéries lactiques démontrant un potentiel pour empêcher la croissance de Clostridium Tyrobutyricum identifiés. Un pas dans la quête d'une alternative naturelle à l'utilisation des nitrates.

La parole aux entreprises de transformation laitière

« Le grand intérêt de travailler avec Novalait est au niveau du transfert technologique, Novalait agit comme plate-forme entre le monde universitaire et les industriels. Les rencontres entre chercheurs et industriels font gagner beaucoup de temps à l'entreprise. Les projets de recherche supportés par Novalait sont bien évalués et orientés vers les besoins des industriels. Novalait joue aussi un rôle fondamental dans la formation de personnel hautement qualifié et notamment dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre, c'est un aspect primordial. »

Sami Gaaloul,
Directeur Recherche et développement, Parmalat Canada

« L'industrie fromagère au Québec est en pleine croissance et nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur Novalait pour nous aider à travers divers projets de recherche. Novalait permet de faire un pont entre les chercheurs et l'industrie laitière et fromagère et rend l'expertise beaucoup plus accessible pour tous les acteurs de l'industrie, et ce, peu importe leur taille. En tant que responsable d'une production artisanale de fromages, j'ai apprécié avoir eu l'opportunité d'assister au Forum techno Novalait. C'est une belle chance de rencontrer les étudiants qui travaillent sur les projets et leur poser des questions directement. »

Noémie Labbé,
Fromagère responsable de la production,
Les Fromages de l'isle d'Orléans

« Ce qui est intéressant de Novalait, c'est avant tout la recherche dirigée sur les points d'intérêts de l'industrie laitière. Nous avons la possibilité de donner notre opinion et d'orienter la recherche. Elle met à la disponibilité des joueurs de l'industrie une grande quantité d'informations scientifiques autrement inaccessibles pour nous. À titre d'exemple, la chaire en éco-efficience des procédés de transformation du lait a pu fournir des résultats précurseurs sur l'utilisation des membranes et des rendements fromagers qui seront utiles pour Saputo et l'industrie. De plus, les recherches sur le bien-être des animaux rejoignent notre engagement à l'égard de l'approvisionnement responsable, ayant résolument à cœur la façon dont le lait que nous utilisons est produit. Finalement, les étudiants qui participent aux projets génèrent un ensemble de connaissances laitières indispensables, en plus de constituer une relève scientifique sur laquelle l'industrie pourra compter. »

Richard Marier,
vice-président, Services techniques, Saputo Produits laitiers Canada s.e.n.c.

Pour toutes les réalisations de Novalait en 2017-2018 :
Consultez le rapport annuel au novalait.ca

NOURRIR L'INNOVATION

Créée par les producteurs et les transformateurs de lait du Québec pour investir en recherche, Novalait développe les solutions et compétences pour produire et transformer le lait de l'avenir.

Novalait
Catalyseur de recherche

Fonds de développement de la transformation alimentaire

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE FDTA 2017-2020

Clientèle admissible

Le programme FDTA 2017-2020 s'adresse exclusivement aux entreprises du secteur de la transformation alimentaire du Québec ayant un chiffre d'affaires annuel **d'un million de dollars et plus**. Il est composé de 6 volets.

Créé en 1996, le Fonds de développement de la transformation alimentaire (FDTA) est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de contribuer au développement du secteur de la transformation alimentaire au Québec. Il est administré par le secteur; le Conseil des industriels laitiers du Québec (CILQ) est d'ailleurs un de ses membres fondateurs. Depuis sa création, il a géré six programmes d'aide financière et alloué près de 46 millions de dollars pour la réalisation de 956 projets du secteur.

Au cours de l'année 2018, le FDTA a administré, à partir de ses fonds propres, le programme d'aide financière FDTA 2017-2020. Ce dernier est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020, date à laquelle tous les projets faisant l'objet d'aide financière devront être terminés et l'aide financière réclamée.

Aide financière en 6 volets

Volet	Exemples de projets admissibles
Planification stratégique Projet stratégique	• Réalisation ou mise à jour d'un plan stratégique; • Accompagnement lors de la mise en œuvre d'un plan stratégique; • Analyse et mise en œuvre d'un projet issu d'une réflexion stratégique.
Amélioration de la productivité (automatisation et TI)	• Automatisation des opérations; • Projet de technologies de l'information (ERP, RFID, CRM…); • Projet de connectivité (entreprise 4.0).
Développement des marchés	• Réalisation d'une étude de marché; • Élaboration d'un plan marketing
Innovation	• Développement de nouveaux produits; • Valorisation de sous-produits; • Modification d'un emballage ou procédé en vue d'augmenter la durée de vie d'un produit; • Reformulation de produits afin d'en améliorer l'aspect nutritionnel.
Développement durable - volet environnement	• Réalisation d'analyses de cycle de vie; • Projet d'écoconception; • Diminution de l'impact environnemental par l'optimisation de l'utilisation des ressources; • Réalisation d'un plan de communication en développement durable (volet environnement)
Associations et regroupements d'entreprises	Tout projet permettant de mieux comprendre les enjeux auxquels fait face le secteur, d'analyser leur impact sur l'industrie et de trouver les solutions pour y répondre.

Près de 2,6 millions de dollars accordés pour la réalisation de 42 projets (2017-2018

Depuis le lancement du programme en septembre 2017, le FDTA a accordé près de 2,6 millions de dollars pour la réalisation de 42 projets du secteur. Parmi ces derniers, 6 provenaient d'entreprises ou d'associations de l'industrie laitière du Québec et se sont vus accordés une aide financière totale de 75 159 $.

Pour plus d'informations sur le programme FDTA 2017-2020 ou pour le dépôt d'une demande d'aide financière, vous pouvez consultez le site Internet du Fonds: www.fdta.qc.ca

À TABLE! EMPLOIS

À table! Emplois a connu toute une première année depuis son lancement en mars 2018!

Notre campagne de lancement ciblait les étudiants des cégeps, ainsi que les employeurs en transformation alimentaire, grâce aux messages « C'est ici que j'ai trouvé ma carrière » et « C'est ici que j'ai trouvé la relève ». Le lancement était soutenu par une campagne média importante et par des présences lors des grands événements de l'industrie.

Le lancement fut également le moment pour nous de franchir une étape importante en laissant tomber le modèle d'affichage gratuit pour devenir un site d'affichage payant.

2018 fut l'année où À table! Emplois s'est défini comme « Le site d'affichage spécialisé en agroalimentaire » :

- Nous avons bonifié notre offre en développant des ententes avec des institutions scolaires pour partager nos postes sur leur site de service de placement pour les étudiants. Si nous comptions 5 cégeps lors du lancement, nous avons recruté depuis presque tous les cégeps de la province, les universités Laval et McGill, ainsi que les ITA.

- Nous avons formé des partenariats avec le Centre d'Expertise fromagère du Québec (CEFQ), le CILQ, l'AQINAC et le CTAQ, afin de partager de la visibilité et des services, et de profiter des liens existants dans l'industrie.

- Des communications ciblant l'industrie, telles notre premier dossier « La tournée des fromageries du Saguenay », nous campent dans l'univers agroalimentaire.

Cet automne, nous avons engagé une firme de recherche afin de mieux comprendre les enjeux et les motivations des employeurs face au recrutement. Les résultats nous ont permis de mieux cerner nos défis, dont celui de proposer une offre qui convaincra les employeurs de changer leurs habitudes.

Malgré des premiers pas timides, nous terminons l'année avec des résultats prometteurs :

- Nous avons amélioré grandement tous nos indicateurs de performances de recrutement ainsi que nos indicateurs de visibilité, tant sur notre site que sur les médias sociaux.

- Les réactions des employeurs avec lesquels nous avons entamé des discussions, fait des suivis, et eu des rencontres personnelles sont enthousiastes.

- Nous avons commencé à intégrer un outil de CRM (Customer Relationship Management).

- Nous avons maintenant les services d'une agence qui nourrit notre site et nos communications avec du contenu exclusif de grande qualité.

- Grâce à nos apprentissages de l'an 1, nous avons maintenant des campagnes Web mieux ciblées.

Bref, notre deuxième année commence du bon pied, notre position est plus solide qu'avant et nous envisageons l'avenir d'À table! Emplois en toute confiance.

Régime de compensation

Le CILQ a siégé plusieurs années sur le conseil d'administration de Éco Entreprises Québec (ÉEQ), organisme privé sans but lucratif, agréé, en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, pour représenter les entreprises et organisations mettant sur le marché québécois des « contenants et emballages » et des « imprimés ». Aujourd'hui, il est membre de comité associatif, créé à la demande de leur conseil, afin d'échanger sur les projets et les orientations de l'organisme et de partager les préoccupations de nos membres respectifs.

L'année 2018 a été marquée par la crise du recyclage tant pour le monde municipal que pour l'équipe de ÉEQ. En effet, la décision de la Chine de resserrer ses critères de qualité pour les importations de plusieurs types de matières a créé une onde de choc à l'échelle planétaire, y compris au Canada et au Québec. Il en a résulté des chutes de prix des ballots de plastiques et de fibres mélangés et, par conséquent, des appels à l'aide des centres de tri aux municipalités avec comme conséquence possible, une hausse des coûts des programmes municipaux de collecte sélective compensés. La position de ÉEQ a rapidement et clairement été exprimée : en aucun cas, les entreprises ne compenseraient les coûts pour de l'enfouissement de matières ! Ainsi, ÉEQ a demandé au gouvernement un fonds d'urgence aux centres de tri afin de soutenir les centres de tri ainsi que les initiatives qui permettront une amélioration de la qualité et de la quantité des matières récupérées, tout en favorisant un arrimage avec les recycleurs. ÉEQ a donc favorablement accueilli le programme de soutien financier offert aux centres de tri québécois afin de les aider à pallier au manque à gagner et à maintenir leurs activités à flot permet d'atténuer la pression sur les municipalités pour la réouverture de contrats. C'est ainsi près de 5 M$ qui ne seront pas considérés dans les coûts nets municipaux admissibles à compensation, puisque versés par le gouvernement.

ÉEQ a également multiplié les rencontres et les représentations auprès d'une multitude d'instances afin de militer en faveur d'une modernisation tant du régime de compensation que du système de collecte sélective soulignant que le statu quo n'était plus une option. Il faut encourager un meilleur encadrement de l'industrie, standardiser les meilleures pratiques et de les mettre en place et enfin de s'assurer que les entreprises qui financent le système de collecte sélective au Québec aient une voix au chapitre.

Les défis sont nombreux pour favoriser le développement de l'industrie du recyclage, mais les entreprises font partie de la solution. Les nombreux projets, chantiers et programmes d'optimisation déployés par ÉEQ dans les années démontrent notre volonté à nous impliquer. Soulignons notamment :

- Le plan Verre l'innovation dont les résultats démontrent qu'il est possible de recycler 100 % du verre au Québec;
- Le Chantier des meilleures pratiques municipales qui génère de plus en plus de demandes d'accompagnements et découle en réduction de coûts au bénéfice des entreprises ;
- Le Forum Solutions plastiques, organisé avec l'homologue français Citeo, qui mettait de l'avant des technologies innovantes de recyclage des plastiques et favorisait les maillages entre entreprises, investisseurs et recycleurs et dont les bénéfices et les suites ne font que poindre ;
- La direction Écoconception et Économie circulaire, qui vient d'être créée chez ÉEQ et qui permet un accompagnement concret et percutant auprès des entreprises contributrices.

Avec des contributions annuelles de près de 50 M$ et plus de 200 000 tonnes de matières générées dont la majorité est du plastique (80 000 tonnes), les manufacturiers de produits alimentaires et de consommation font aussi partie de la solution. De nombreuses opportunités se présenteront au cours de l''année 2019 et votre engagement et votre appui sera important.

Le conseil d'administration du CILQ continue d'épauler le Centre d'expertise fromagère du Québec. Le CILQ assure en autre le service de comptabilité, la réception (appels et courriels) et la gestion des événements (formations et autres) du CEFQ depuis 2017.

Le CEFQ a connu une croissance considérable de ses activités en 2018. Il poursuit son travail de support technique et de formation au secteur de la tranformation fromagère. La mission de l'organisme est d'assurer et faciliter une production fromagère de qualité, saine, durable et rentable.

Le CEFQ joue un rôle de facilitateur dans le tranfert de connaissance scientifique et technique au sein de ses membres.

Le mandat du CEFQ se définit selon 4 axes distincts :

- Services conseils techniques;
- Appui technique à l'amélioration de la qualité;
- Formation, vulgarisation et transfert technologique;
- Recherche et développement – Innovation.

Au niveau des formations, le CEFQ a innové afin d'élargir sa clientèle. Les formations offertes par des experts sont maintenant disponibles à distance et en différé. Les captations sont disponibles en français et en anglais.

À la fin de 2018, le CEFQ comptait 113 membres dont 85 fromageries, incluant de grands industriels. Le chiffre d'affaires du CEFQ a bondi de 146 000$ en 2017 pour s'établir à 527 000$ pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018. Cette croissance a également permis l'embauche de 4 aides-fromagers, ainsi que d'un conseiller en transformation fromagère, au cours de l'année

En 2018, le concours Sélection CASEUS a célébré sa 20e année d'existence, une bonne occasion de rendre hommage aux bâtisseurs de CASEUS par la projection d'une vidéo.

Les lauréats de cette année anniversaire ont été révélés en novembre dernier, au Musée de la civilisation de Québec, la tenue des élections provinciales, en octobre, ayant retardé la cérémonie, comparativement aux années précédentes.

Le vingtième anniversaire a été l'occasion de mettre en place plusieurs nouveautés. On note donc une présence marquée dans les réseaux sociaux et une nouvelle plateforme sur le site internet, permettant au consommateur de créer son profil. Ceci a contribué à établir un plus grand rayonnement au niveau du grand public.

2018 a également été une année record pour le concours avec 236 fromages inscrits. Un jury formé de 24 experts a nommé les 75 finalistes qui ont été connus du public en juin dernier. Cette annonce s'est effectuée pour la toute première fois en ligne, par le biais des réseaux sociaux.

De ce lot, 27 fromages se sont illustrés. Les grands honneurs ont été remis au Bleu d'Élizabeth de la Fromagerie du Presbytère. Il a reçu le prestigieux CASEUS Or, symbole d'excellence en matière de fromages au Québec. Ce fromage est donc sacré « meilleur fromage du Québec 2018 »! C'est la troisième fois que ce fromage décroche le CASEUS Or depuis 1998, année de la création du concours. En outre, trois autres fromages de la Fromagerie du Presbytère se sont vu récompensés cette année.

Le Caseus Argent a été remis à la Fromagerie Nouvelle-France pour son fromage le Zacharie Cloutier. Le Caseus Bronze a, quant à lui, été remis à la fromagerie au Gré des Champs pour son fromage le Pont blanc .Enfin, le caseus Longeavi a été remis à la Fromagerie Bergeron pour son Louis Cyr 4 ans.

Le comité directeur voit à la mise en œuvre du concours et à assurer la reconnaissance des gagnants. Le Conseil participe à ce comité depuis la fondation du concours dans le but de s'assurer que ce dernier réponde bien à la réalité du secteur.

M.André Lamontagne , et les représentants de la fromagerie du presbytère (Jean Morin)

PROGRAMME DON DE LAIT

Depuis près de 16 ans, les entreprises laitières québécoises participent au programme Don de lait. Ce programme vise à assurer une regularité des dons de produits laitiers tout au cour de l'année et un partage équitable entre les différentes régions de la province. Le lait donné par les producteurs est livré GRATUITEMENT aux usines participantes qui le transforment GRATUITEMENT pour le remettre à BANQUES ALIMENTAIRES QUÉBEC (BAQ), par le biais d'un point de chute régional et selon un calendrier convenu entre l'entreprise et la banque récipiendaire.

Ainsi, depuis 2003, ce sont près de 10 millions de litres de lait qui ont été transformés et donnés, dont la moitié par les entreprises membres du CILQ, et ce, sur une base régulière. Il faut souligner que ce programme s'ajoute aux autres dons réalisés sur une base individuelle par les entreprises.

En 2018, les 12 entreprises suivantes ont transformé et remis aux banques alimentaires du Québec 196 082 litres de lait, sous diverses formes :

Fromagerie Boivin
Fromagerie des Basques
Fromagerie Bergeron
Fromagerie Gilbert
Fromagerie Le P'tit Train du Nord
Fromagerie Perron
Fromagerie P'tit plaisir
Fromages La Chaudière
Laiterie de L'Outaouais
Laiterie de Coaticook
La Pinte
Saputo Produits laitiers Canada

Nous tenions à souligner leur engagement et à les remercier.

Un grand merci également au PLQ et à l'ATLQ qui ont permis à nos membres d'offrir ces produits laitiers gratuitement.

Conseil des industriels laitiers du Québec inc.

2035 Victoria, bureau 307, St-Lambert, QC J4S 1H1 450-486-7331 cilq@cilq.ca WWW.CILQ.CA